Guy Liagre

Si l'Eternel ne bâtit la maison…

Les débuts de la chapelle de La Lécherette

"Cette église est une réalisation concrète qui s'inscrit dans la pierre et dans le bois. C'est en fait un bout de réalisation de l'œcuménisme, car c'est une église réformée dont l'usage sera œcuménique".
Abbé Meyer lors de l'inauguration

CHAPITRE 1
Croissance d'un hameau et premiers pas vers une Chapelle 4

CHAPITRE 2
Le projet prend forme 12
L'implication de tous est nécessaire 13

CHAPITRE 3
Et c'est parti ! 14

CHAPITRE 4
Construction et dédicace de la Chapelle 18

CHAPITRE 5
Cultes et concerts
Les activités culturelles de la chapelle 22

CHAPITRE 6
Dans les tourbillons des temps… 25

CHAPITRE 7
Ce don que nous avons reçu… 28

Préface de Pascal Berruex Président de l'Association pour la Chapelle de La Lécherette

Quoi de plus naturel que de se rassembler autour d'une chapelle? C'est la chance que nous offre aujourd'hui, l'immense travail de nos anciens, dont l'ambition et la positivité d'alors doit guider notre avenir. Cette plaquette relève également des moments difficiles. La vie est un éternel recommencement fait de hauts et de bas. A l'heure d'écrire ces lignes, tout est fermé à La Lécherette, mais un projet de réouvertures de magasin et restaurant combinés est dans le pipeline. Une initiative personnelle a permis de faire vivre une yourte où nous avons tous pu nous retrouver cet hiver pour y consommer et faire la fête. Diverses décisions récentes peuvent laisser entrevoir une concentration des activités liées au ski sur la Commune de Château-d'Œx, à La Lécherette. La place qu'occupe la religion dans nos vies aujourd'hui fait que ce n'est pas la bonne santé de l'Eglise qui active une localité, mais plutôt l'activité de l'endroit qui donne vie au lieu de culte. Dans cet esprit, c'est en nous aidant les uns les autres, collectivités publiques, associations locales, entreprises privées et soutiens individuels que nous irons plus loin, plus longtemps.

Merci aux aléas de la vie d'avoir mis sur la route de notre petite communauté le Dr Guy Liagre. Qu'il soit remercié pour la réalisation de cette plaquette, ainsi que pour tout ce qu'il fait pour notre Chapelle. Sentez-vous les bienvenus dans notre village, notre Chapelle vous est ouverte!

Préface de Caroline Gaby Présidente du conseil de la paroisse réformée du Pays-d'Enhaut

Quand on lit la brochure retraçant l'histoire de la Chapelle de La Lécherette, on est d'abord surpris par la force de la foi des bâtisseurs de ce petit lieu de culte. Ils n'étaient pas des centaines, un bon nombre n'habitaient même la région qu'un jour ou deux par semaine et pourtant, ils y sont arrivés, inspirant tout le monde par leur exemple et elle est là, la Chapelle de leur rêve, toujours debout, toujours aussi belle, quarante ans plus tard!

Si notre société met plus en avant la quête individuelle du bonheur, les années soixante-septante m'inspirent par ces élans communautaires, cette ardeur fédératrice, il y a par exemple eu plus de trois cents musiciens représentant seize différents groupes musicaux pour la fête d'inauguration. La puissance d'un petit nombre de convaincus est énorme et toute personne franchissant le seuil de la chapelle en sera encore frappé quarante ans plus tard. Vous pouvez lire tout ce que vous souhaitez sur l'histoire de la chapelle, rien ne remplacera l'émotion que vous ressentirez en entrant dans ce lieu béni: douceur, simplicité et spiritualité y font encore et toujours bon ménage.

Nos moyens de déplacement et de communication ont tellement changé qu'ils ont permis la construction des résidences secondaires et du ski-lift dans la deuxième moitié du vingtième siècle et donc amené la construction de la chapelle, veillons à ce qu›ils ne nous entrainent pas actuellement vers une abolition des distances et une accélération du temps qui nous empêcheraient de maintenir vivant l'héritage de cette chapelle. Il en va de notre responsabilité.

Au nom de la paroisse réformée du Pays-d'Enhaut, j'aimerais dire un grand merci à Guy Liagre pour cette brochure bienvenue et à tout le comité de la chapelle pour son dévouement.

Introduction Dr Guy Liagre

La paroisse du Pays-d'Enhaut est traversée par la Sarine, rivière encore sauvage, qui relie les trois communes de la vallée. Rougemont et son magnifique Prieuré, Château-d'Œx et son église sur la colline, Rossinière avec son église au clocher octogonal et dans le vallon latéral de la Torneresse, L'Etivaz, sans oublier le hameau de La Lécherette et sa jolie Chapelle. L'inauguration de cette Chapelle sous le signe du Psaume 127, «*Si Dieu ne bâtit la maison, en vain peinent les bâtisseurs*», fut un grand évènement. Mais après la fête d'un succès, il ne suffit pas de se contenter des fruits de cette récolte, il faut encore cultiver! A la demande du comité de la Chapelle (officiellement: Association pour l'église de la Lécherette, mais changé en 1977 en Chapelle, gardant le nom de l'Association comme avant - voir plus loin), nous avons préparé cette plaquette afin de faire continuer à vivre ce beau lieu de recueillement et de prière. Nous avons opté pour une description chronologique, dépassée par l'historiographie récente, mais proposant au lecteur une approche historique classique, agréable et simple à lire. Nous vous souhaitons un agréable voyage dans le temps et nous réjouissons de votre visite et de votre soutien pour cette initiative oecuménique.

Je remercie les membres du comité, sous la présidence de Pascal Berruex, pour la relecture et les différentes corrections qui en ont résulté.

CHAPITRE 1

Croissance d'un hameau et premiers pas vers une Chapelle

La localité de La Lécherette, pour beaucoup d'entre nous plutôt un lieu de passage, s'est développée sur le plateau situé à proximité du Col des Mosses, à une altitude moyenne de 1400 mètres. Un ancien chemin suivait la vallée de L'Etivaz, mais seulement une mauvaise liaison reliait la vallée de L'Etivaz à celle des Ormonts sous la forme d'un chemin pentu qui allait du bas de la vallée, depuis Le Devant, à La Lécherette. Au XIXe siècle, on n'y trouvait que des chalets d'alpage, deux maisons étant habitées toute l'année. En hiver, le passage en traîneau n'était pas garanti et la commune se devait d'ouvrir la route à ses frais. Ce n'est qu'en 1868 que la route des Mosses fut ouverte. La carte Siegfried de 1896 montre la route qui fut aménagée en 1867-68, reprenant l'ancien tracé à partir des Moulins, tout en en améliorant certaines parties. Dès L'Etivaz, elle décrit une large boucle appelée le Contour, escaladant graduellement le versant de la vallée recouvert de forêts pour rejoindre l'ancien itinéraire du Col des Mosses, au-dessous de La Lécherette. Le village de La Lécherette se trouve quant à lui sur un plus vaste plateau, en liaison directe avec le Col des Mosses. C'est à la fin du XIXe siècle, qu'Aloïs Rosat-de Kænel tient pendant quelques années un café à La Lécherette, racheté d'un nommé Favrod, qui l'a fait bâtir. Il en part, après l'avoir remis à Adrien de Kænel, pour tenir l'hôtel de ville à Château-d'Œx, pendant une brève période qui le conduit à postuler pour obtenir la fonction de buraliste et facteur aux Moulins, dès 1902 environ. Après l'avoir tenu pendant plus de 40 ans, celui-ci remet l'affaire à son fils Ami, qui la remet à son tour en main de la veuve de ce dernier, sa fille Marie de Kænel, remariée Mermod.

Elle a un fils, Ami, buraliste et facteur à La Lécherette. Sa fille Irène reprend à son tour le restaurant en décembre 1958, quelques années après avoir épousé Emmanuel Nicolier. En 1905 et en accord avec le département de l'instruction publique et des cultes, la municipalité décide sur préavis de la commission scolaire de L'Etivaz, que les cinq enfants de La Lécherette devant fréquenter l'école, seront conduits avec un cheval tous les jours de La Lécherette à L'Etivaz où ils suivront l'école. Par des temps de grosse neige, ces enfants resteront en pension à L'Etivaz, et les parents s'en réjouissent : « *Voilà une sage décision pour nos enfants de la montagne, nous en félicitons les initiateurs* ».

La première automobile passa en 1922. En 1950, La Lécherette se présente encore comme un territoire exclusivement agricole. Du milieu à la fin du XXe siècle, le tourisme fit son apparition et l'on vit se construire de nombreuses résidences secondaires. C'est dans ces décisions de mutations foncières, que nous pouvons discerner les décisions lourdes de conséquences pour l'avenir du petit hameau. De 1955 à 1960, certains propriétaires souhaitent tirer profit de l'apparition d'une demande en résidences secondaires et cherchent des acquéreurs, qui vont lotir leurs parcelles. En ce qui concerne la Chapelle, la décision d'acheter un terrain et de construire un lieu de recueillement se trouve chargée d'une telle valeur affective et symbolique, qu'elle marque l'aboutissement de ce profond changement social. Des nouveaux acteurs sociaux aux comportements différents s'engagent dans la région, et leur engagement traduit leurs motivations pour le hameau ainsi que leurs représentations sociales. L'apparition de résidences secondaires coïncide en effet à un moment où la pratique des sports d'hiver prend un essor considérable, sans planification préalable par une autorité politique.

Les premières résidences secondaires…

Dès 1958, l'année de la mise en service du premièr téléski aux Eraisis par le notaire André Paschoud (Chalet Pré Vert), qui constituera l'attraction sportive principale du lieu, plusieurs familles, lausannoises tout d'abord, construisirent leurs chalets sur des parcelles appartenant à la famille Nicolier. Cette dernière aménage tout d'abord une construction légère, appelée « la cantine » pour satisfaire aux exigences des skieurs. Il y avait des places de parc pour cent cinquante voitures, un restaurant agréable agrandi et modernisé, et 1000 m de remonte-pente avec une dénivellation de quelque 300 m. André Paschoud avait réuni pour l'ouverture officielle tous ceux et celles qui, de près ou de loin, avaient travaillé à la construction du skilift. Pour commencer les propriétaires de terrains utilisés, mais aussi le constructeur Gerhard Müller, de Zurich, et quelques invités. À tous il souhaita la bienvenue, au terme d'un repas préparé et servi par la famille Nicolier. Le slogan

choisi pour la publicité : « *Au pays de la belle neige et du soleil !* ». Dix ans plus tard, en 1969, cette même famille fera aménager un vaste restaurant. Suite à ces évolutions, se formèrent de façon spontanée (sans promoteurs, sans planification intégrée) des poches d'habitation à caractère résidentiel et secondaire, situées aujourd'hui de part et d'autre de la route cantonale, qui traverse le centre de la localité. En 1960, la municipalité de Château-d'Œx, sur demande et d'un commun accord avec les propriétaires, et afin de stimuler le tourisme, décide de développer une zone à construire dans la région Nord-Ouest du café, propriété de la famille Nicolier. La municipalité envisage aussi de construire un collecteur d'égoûts d'une longueur d'environ 200 m, pour le déversement des eaux usées, dans le petit ruisseau de la Colette. Ce qui d'ailleurs, n'enlève rien à l'obligation faite aux constructeurs de chalets d'aménager des fosses sceptiques. La décision est acceptée par le conseil communal le 4 octobre 1960, et avalisée par les instances cantonales le 30 décembre de cette même année. La municipalité propose de porter de 600 à 1000 m² la surface minimum des parcelles, en dérogeant toutefois pour celles qui, quoique non encore construites sont cependant bornées. Elle propose en outre l'extension du périmètre et une interdiction de bâtir en diminuant la zone forestière, « pour autant que la forêt n'en souffre pas ». La commission d'examen de son côté, propose de ramener de 1000 à 800 m2 la surface minimum des parcelles en insistant sur l'aspect social de cette proposition. Finalement on vote et la municipalité l'emporte sur toute la ligne. Le journal *La Forêt* publie quelques vues de cette agglomération et donne en exemple le « Règlement du plan d'extension de La Lécherette ». Il félicite les autorités de Château-d'Œx en souhaitant qu'elles trouvent de nombreux imitateurs. La municipalité s'en réjouit : ce n'est pas tous les jours que la commune mérite d'être citée à l'ordre du jour de la nation ! Il enchante, selon les commentaires, tous ceux qui tiennent au visage aimé de la patrie, et le journal souhaite l'appliquer à tant d'autres régions où fleurissent les toits de tôle, les baraques sans style, les roulottes, car dans cette zone, seules les constructions en bois, style chalet, seront autorisées. Ne peuvent être construits en maçonnerie que les sous-sols jusqu'au niveau du rez-de-chaussée. Les toits à deux pans sont seuls autorisés, la tôle et l'éternit ondulé, sont interdites. Sont interdits aussi : les roulottes, wagons, baraques volantes, places de camping… Néanmoins, la municipalité peut accorder des dérogations pour les constructions à destination spéciale, et c'est grâce à cet article que, plus tard, on pourra réaliser la Chapelle. Selon le journal, Salomon lui même n'aurait pas mieux parlé ! Dès le départ du lotissement, les promoteurs (s'il est difficile de bâtir en amateur, il est en revanche possible, avec de l'entregent, de la psychologie et une bonne connaissance des lieux, de devenir promoteur immobilier !) prévoient la construction de petits chalets individuels, des constructions légères, à portée financière modeste, au choix des nouveaux propriétaires. Ils peuvent être construits sur terre-plein, ou avec sous-sol partiellement excavé. L'alimentation en eau des parcelles est faite de la source d'origine de la famille Nicolier, située de l'autre côté de la Route Cantonale. Mais comme la source à disposition a un débit modeste d'environ 15 lt/min., l'eau à disposition est destinée en priorité à l'exploitation agricole et au café. Les chalets situés en amont ne sont alimentés qu'à certaines heures, ou pas du tout…

Les premiers propriétaires de la station, dont les terrains se situent au centre du hameau, y aménagent cinq chalets. Il s'agit des familles Auguste Rossy (Chalet Bas du Crêt), Bernard Vittoz, Patrick Thélin, Ernest Badel (Chalet Le Maréchon) et André Paschoud. Dès 1962-63 les propriétaires décident de fonder une société simple et de construire un nouveau réseau d'alimentation d'eau. L'alimentation se fera par deux sources situées du côté des Thésailles et une alimentation pour la défense incendie. Après 1968, La Lécherette se développe rapidement. Les propriétaires du réseau ont de la peine à donner satisfaction à leurs abonnés et font beaucoup de recherches pour de nouveaux captages : sans succès. Quelques années plus tard, en 1975, les propriétaires privés du réseau constatent des fuites par perforation des conduites et ils décident de faire installer une protection cathodique sur le réseau. En 1980 une nouvelle station de pompage à La Gobalette, avec une nouvelle conduite de distribution, est construite. Elle a pour mission, d'amener les eaux de source captées dans le lit de l'Hongrin au réservoir à bâtir sur la pente des Eraisis et de la distribuer aux chalets (une septantaine) qui, entre temps, ont fait de La Lécherette un village et … une demi-paroisse ! C'est un petit miracle que les travaux soient achevés. Le

comité de la Confrèrie exprimera non seulement sa satisfaction, mais organise un repas de remerciements à l'hôtel (avec le nouveau patron Armin Arn aux fourneaux). La facture totale dépasse le million de francs. D'important prêts (remboursables en vingt ans), sont accordés par la Confédération et le Canton. Eh bien oui, l'initiative privée a montré son savoir-faire et son utilité au service de la collectivité! Le 1er janvier 1981, la Confrérie des eaux de Château-d'Œx reprendra, sur ordre de la municipalité, le réseau et les installations du service des eaux de La Lécherette.

Revenons à la Chapelle. 1978 est l'année de son inauguration et de la construction d'un nouveau restaurant en annexe de l'ancien café, après quoi le hameau continue à se développer. En cette même année, plusieurs demandes de permis de construire et renseignements pour des projets importants sont en cours. En 1987 enfin, et afin de protéger les milieux naturels (sites marécageux), des portions de territoire non négligeables ont été 'sorties' de zones initialement constructibles (la fameuse initiative Rothenthurm), ce qui a influencé l'évolution du hameau. Actuellement, des constructions d'origine agricole dispersées regroupent à l'année, à travers tout le territoire, quelques 50 habitants. Les résidents secondaires représentent en pleine saison, aujourd'hui, une population d'environ 200 à 250 personnes.

L'atout de La Lécherette est surtout le domaine skiable, relié à celui des Mosses et de Leysin, idéal pour les familles. Il est facilement accessible grâce à un parking au pied des remontées mécaniques, créé aux frais du restaurant et du ski-lift. Pour profiter du grand air et de la nature, des pistes de ski de fond, raquettes à neige et randonnées hivernales relient le village à L'Arsat et aux Mosses, ou aux Monts-Chevreuils (1725 m) par une voie plus sportive. Cette cabane des Monts-Chevreuils permet d'ailleurs de déguster un plat typique suisse avec une vue imprenable sur le Pays-d'Enhaut et la Chaîne des Vanils. Agréable pour des randonnées toute l'année, le plateau de Pra-Cornet (1650 m) accueille les premiers skieurs de fond déjà en avant saison. Pour les randonneurs, La Lécherette est en été le point de départ de nombreuses marches, par exemple vers le lac de L'Hongrin… Déjà avant la construction du barrage, cette région fut fortement appréciée par les randonneurs. Louis Seylaz, écrit en 1924 dans son beau livre *Nos Alpes vaudoises* : « De La Lécherette, je ne connais pas, pour gagner les bords du lac (le lac Leman G.L.), de chemin plus frais, plus varié, plus pittoresque, que celui de la vallée de l'Hongrin et du col de Jaman. On y éprouve le plaisir rare d'être ramené loin en arrière dans un autre siècle… » Signalons enfin que pendant beaucoup d'années, le Café-Restaurent *Les Eraisis*, qui deviendra plus tard *Le Restoski de La Lécherette*, pour l'instant (2017) en période de réaménagement, était l'unique bâtiment du lieu, servant de relais et d'hospice entre la Plaine des Mosses et la Vallée de L'Hongrin, la liaison par transport public étant assurée par les cars postaux.

Les premières initiatives…

Dans les années '60 les villages de L'Etivaz, des Moulins et de La Lécherette, du fait de leur taille, n'offrent pas de lieux de rencontres et d'animations pour les habitants, qu'ils soient jeunes ou plus âgés. Suite à cette situation peu enviable pour les habitants et résidents de La Lécherette, plus isolé que les autres hameaux, quelques mamans, avec l'accord de leur paroisse, décident d'organiser une école du dimanche à tour de rôle dans leurs chalets. Non seulement leurs enfants y participent, mais aussi les enfants de la Poste et du restaurant, douze au total. Un culte est célébré de temps à autre à la ferme de la famille Jean Blatti (*La Colette*).

Entre temps, des travaux intensifs à proximité de La Lécherette commencent. Après maintes discussions, qui débutent déjà en 1948, le 22 mars 1963, les cantons de Vaud et de Fribourg signent enfin l'acte de concession autorisant l'utilisation de la force motrice créée par la dérivation vers le lac Léman des eaux des deux Hongrin et de huit autres cours d'eau des Préalpes vaudoises. Mais la configuration particulière du verrou de l'Hongrin rend nécessaire la construction d'un barrage à doubles voûtes à cheval sur la colline de la Jointe au confluent de l'Hongrin et du Petit Hongrin. De plus, un réseau de routes est nécessaire pour la construction de l'aménagement hydro-électrique. Pendant les travaux, une liaison Montbovon-La Lécherette permets d'amener le ciment par camion depuis la gare du MOB des Allières. La construction du barrage nécessitera 5 ans, de 1966 à 1971.

Pendant cette période, et de son côté, l'armée Suisse décide, après quelques péripéties, d'y aménager une place de tir. En 1963, le Département militaire fédéral propose en effet d'acheter le Vallon

de Nant. Un comité d'opposition prend la menace au sérieux, et une initiative émanant du Grand Conseil vaudois, sous l'impulsion du syndic de Bex demande la protection du vallon. Suite à cette opposition, la Confédération réoriente ses projets plus au nord, sur le vallon de l'Hongrin. La création de la place de tir, sur une superficie de quelque 32 km², accrut sensiblement la participation vaudoise aux places nécessaires à l'armée, et suite à cette décision quelques nouveaux habitants s'installent à La Lécherette. Régulièrement, la paroisse organise des activités dans les baraquements servant de caserne provisoire, à l'entrée de l'Hongrin. C'est dans cette période, et vu ces évolutions, que l'idée de construire une Chapelle ressurgit. Immédiatement après la guerre, est déjà lancée l'idée de construire un lieu de culte au Croset, dans le vallon de l'Hongrin. Afin de constituer des fonds, des soirées sont organisées d'entente entre les habitants de l'Hongrin et le chœur mixte de l'Etivaz. Un berger, Ami Schwitzgebel, fait déjà à cette époque un don important de 28'000 fr. Mais ces plans, dessinés en 1952, ne sont jamais réalisés à cause du dépeuplement de l'Hongrin. Les fonds récoltés sont remis à la paroisse de l'Etivaz, qui les gère jusqu'à la constitution de l'association pour la construction d'un bâtiment paroissial à La Lécherette, dans les années '60. Les plans pour cette petite Chapelle correspondent à un bâtiment de 55 places (36 dans la nef, 19 sur la galerie), soit le minimum au-dessous duquel, pour des raisons de construction, il est impossible de descendre.

L'architecte Walter Hohler (°1937) de Lucerne, travaillant pour la commission cantonale d'art religieux, s'inspire dans les années '60 de ces premiers plans pour donner l'estimation du prix d'un nouveau bâtiment. Comparant les données des années '50 avec les nécessités des années '60, il constate que le prix pour un bâtiment de 55 places s'élève à 385'000 fr. Le coût total d'un petite église de 150 places, s'élève à 476'000 fr. Une réduction du nombre de places ne correspondent donc nullement à une réduction proportionnelle du coût. Les frais fixes demeurent en effet les mêmes, mais dans une église pour 150 personnes la place revient à 3000 fr., et dans un bâtiment de 55 places, les frais s'élèvent à 7000 fr. Si le raisonnement est convaincant, le chiffre global, lui, fait quand même réfléchir la nouvelle *Commission pour la construction d'un bâtiment paroissial à La Lecherette:* presque un demi-million. Le président de la Commission reste néanmoins optimiste: selon lui l'église de L'Etivaz n'est nullement trop grande, pour une population deux fois moins nombreuse! Le vote à main levée est significatif pour l'atmosphère où l'hésitation règne: 9 oui, 8 non, 2 abstentions. Hésitation il y a, mais en même temps le nombre des vacanciers résidants augmente année après année. Ils se pressent pour avoir un lieu de rassemblement. Et c'est ainsi que l'idée de la Chapelle, traversant dans les années '50 des moments de crispation et d'enthousiasme, reprend corps.

Les premiers plans…

Dès la fin de 1970, la paroisse de L'Etivaz - dont il ne faut pas oublier qu'elle est à ce moment une des plus petites, mais géographiquement une des plus étendues du canton - étudie de nouveau la construction d'une petite Eglise. Elle désire servir à une population qui triple en week-end et durant certaines parties de l'année, ainsi qu'aux catholiques. La paroisse catholique se déclare prête à continuer la collaboration, et le 30 janvier 1971 le premier jalon est jeté. Le pasteur de L'Etivaz (Jean-François Deppierraz) met sur place une commission pour la construction d'un bâtiment paroissial. Un rêve qu'il caresse depuis longtemps. Il devient au fil du temps la véritable cheville ouvrière du projet, même si sa construction n'aura plus lieu durant son ministère à L'Etivaz. Comme premier secrétaire du comité, il est secondé par Aloïs Marmillod (1903-1976), préfet du Pays-d'Enhaut. Le 17 avril 1971 on décide de l'achat de la parcelle n° 317, de 2.526 m2 (Le Chemin du Gros Paquier), ainsi qu'une pointe de la Route de la Chapelle, devant le petit parking qui appartient à l'association. La commission veut surtout respecter une unité architecturale locale, et de longs périples 'touristico-architecturaux' afin de visiter d'autres Eglises, s'avèrent donc inutiles. Le 3 juillet 1971, deux délégués de la commission cantonale d'art religieux, dont l'architecte Walter Hohler, présentent une étude architecturale des églises du Pays-d'Enhaut, afin d'en dégager les caractéristiques communes et de se pénétrer de leur esprit. Mais… on n'y est pas encore!

Le pasteur, lui, reste pourtant optimiste: «*C'est donc bien vrai! Les projets d'église à La Lécherette prennent corps*». Sur son initiative, et en étroite collaboration avec ceux et celles qui possèdent un chalet de vacances, la paroisse organise le 1er

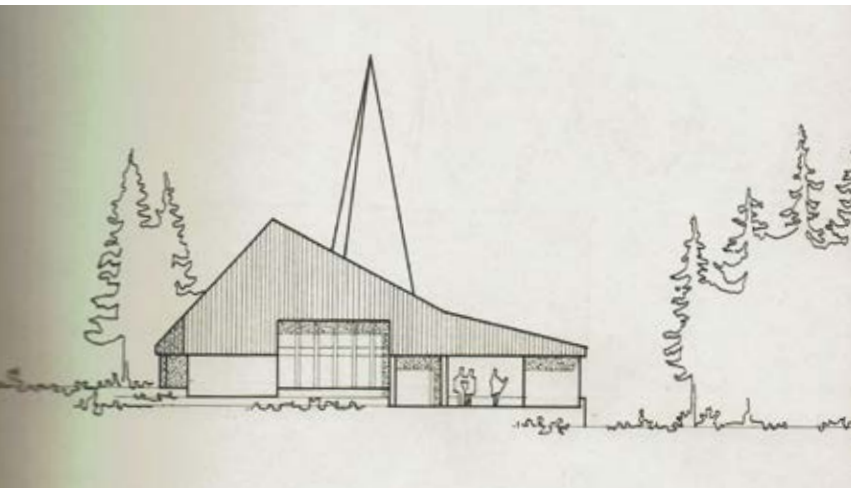

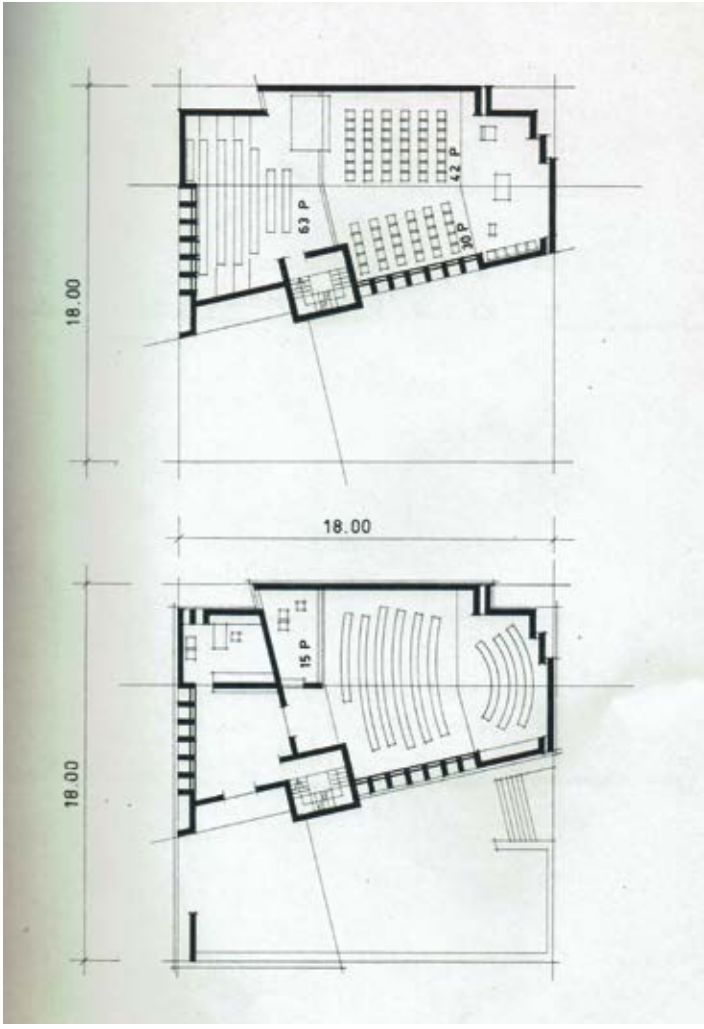

En haut : *Les plans de la chapelle, telle qu'imaginée en 1971.*
A gauche : façades est et ouest.
A droite : plans de l'aménagement de l'église et de la galerie.
En bas : la maquette du projet de ce temps.

août 1971 une fête de Mi-été destinée à récolter des fonds. Comme la Mi-été est l'une des fêtes alpestres les plus réputées du canton de Vaud, on espère attirer beaucoup de monde. Elle deviendra, avec ses 200 participants, la première d'une longue liste. L'ingénieur civil et futur membre de la *Confrérie des chemins de la Lécherette, zone Est, à Château-d'Œx* et de la *Confrérie du Chemin des Oumiaks La Lécherette,* Jean-Claude Jaton (*Chalet Murielle*) en est le président, Georges Combremont (*Chalet Pic Chaussy)* le vice-président. Pierre Gremaud-Ganty (*Chalet l'Hongrin*) de Lutry (il décède en 2010, dans sa 102e année) n'hésite pas à faire un versement de 50 fr. et de déposer chez la famille Combremont 10 bouteilles de vin, également pour 50 fr. Le reste du vin est offert par un résident du Chalet Sciernes Perraz, le vigneron Jean-Pierre Duflon de Grandvaux. D'autres, comme Irma Chabloz des vieux Bains à l'Etivaz, préparent la patisserie ; Bruno Büchler (*Chalet Carpe Diem*) s'occupe de la tombola ; la famille Mollien de l'Etivaz des paquets surprise ; l'épouse de Georges Reymondin, Simone (*Chalet La Puce*) de Pully, procure des objets pour la vente. La cantine est louée à Philippe Blum de Gérignoz, président du Club des Lutteurs de Château-d'Œx. Les archives contiennent aussi la demande d'autorisation pour le bal du soir, de 19h30 à 02h du matin. Bref : presque tout le monde est impliqué, même la gendarmerie. Le berger du petit troupeau protestant est super enthousiaste : « *En somme, ils veulent prouver qu'ils sont prêts à travailler eux-mêmes pour cette église. Ils ne demandent pas qu'on la leur livre sur un plateau…* » Anne-Marie Isoz, institutrice à l'Etivaz et organiste de cette paroisse, se charge de recruter les musiciens et les chanteurs et c'est un immense succès. Non sans raison le chant est ancré dans l'esprit des gens du Pays-d'Enhaut, où il contribue à resserrer les liens sociaux ! Cela avait déjà été constaté au XVIe siècle lors de l'interdiction de la musique durant la Réforme, face à laquelle les Damounais avaient développé une forte résistance. Au Pays-d'Enhaut on compte dans cette période de la Réforme le plus de procès dans le canton, impliquant des personnes ayant chanté, bravant l'interdiction. Une bacchanale aurait même été mise sur pied à L'Etivaz !

La journée commence à 10h30 par un culte, où des musiciens de *La Montagnarde* soutiennent de leurs cuivres le chant des cantiques. Puis, sous la cantine, on peut manger les spécialités vaudoises et locales. Le célèbre chœur folklorique mixte du Pays-d'Enhaut, le *Picosi*, sous la houlette du musicien, chef de chœur, chanteur et enseignant vaudois Étienne Bettens, anime l'après-midi dès 14h. En 1951, celui-ci s'établit à Rossinière, où il devient régent, instituteur et enseignant. Tout en préparant son brevet de maître de musique avec Aloïs Fornerod, il fait souvent chanter ses élèves *a cappella* ou à plusieurs voix. Il reprend la direction du chœur d'hommes *L'Espérance* et dirige le chœur mixte *Le Picosi* de Château-d'Œx pendant cinquante ans. Grands et petits s'amusent aux divers jeux, achètent des fleurs et des objets confectionnés par les enfants de la paroisse. La première fête se clôture avec un cortège aux flambeaux à 20h30. Quelques jours plus tard, le 13 août 1971, une lettre est adressée au Conseil Synodal de l'EERV. La commission pour la construction remarque qu'elle « a souhaité d'emblée que la future église soit ouverte au culte catholique », ajoutant immédiatement : « Elle n'a cependant établi aucune relation officielle avec la paroisse catholique ». Les pourparlers pour la construction d'une nouvelle église sont étonnants. Jean-Claude Jaton consulte par exemple une entreprise spécialisée à propos … d'un éventuel transport de l'ancienne chapelle libriste de l'Etivaz. Déception : un transport du bâtiment entier est impossible ! Le démontage et le remontage reviennent certainement à plus de 400'000 fr., et la solution est écartée.

Le 4 octobre 1971 a lieu l'entrevue demandée avec le Conseil Synodal. Plusieurs questions sont sur le tapis : qui doit réaliser le projet ? Qui doit devenir propriétaire du bâtiment ? Comment demander les divers subsides ? Le deuxième problème à résoudre concerne les finances. Après quelques entrevues le financement par quatre quarts semble s'imposer : 1/4 par l'État, 1/4 par la commune, 1/4 par l'armée, 1/4 par l'association. Le 16 octobre 1971, la commission pour la construction prend connaissance d'une première maquette et d'un avant-projet. Ils sont réalisés par l'architecte Hohler, en étroite collaboration avec le bureau d'architecte « Le Triangle » de Château-d'Œx, surtout spécialisé dans les constructions de montagne dans les régions des Ormonts et du Pays-d'Enhaut. (Sur soixante chalets construits sur la base de plans d'architectes entre 1957 et 1978, vingt-deux ont été dessinés par des architectes lausannois, dix par des architectes de Château-d'Œx et six par

des architectes non vaudois). Le programme ? Un parvis de 98 m2 ; une place couverte de 55 m2 ; une entrée de 19 m2 ; une nef pour 72 personnes, 15 places debout et 63 personnes sur la galerie. En plus un choeur de 31 m2 ; une sacristie de 14 m2 ; un place de recueillement de 12 m2 ; une salle de paroisse de 48 m2 ; une petite cuisine de 12 m2 et un local de service de 31 m2. Sans oublier la chaufferie, les garderobes et 2 toilettes.

Début janvier 1972, la première phase des pourparlers aboutit. Le *Journal de Château-d'Œx* informe les habitants du Pays-d'Enhaut qu'à l'unanimité l'assemblée de paroisse de L'Etivaz a approuvé le 12 décembre 1971 la fondation d'une association pour l'église de La Lécherette. Les conditions sont claires : « *L'assemblée de paroisse approuve la fondation d'une association pour l'église de La Lécherette, à condition que le pasteur et un conseiller de paroisse siègent de droit dans le comité* ». Ce qui est d'ailleurs encore toujours le cas. La commission se réunit déjà le 15 janvier '72. Mais si la municipalité trouve le projet trop cher, on note aussi des hésitations au sein du comité… De plus, les autorités cantonales et fédérales, inquiétées par l'extension et la dispersion des constructions, cherchent à contenir les zones à bâtir et à freiner l'emballement de la branche du bâtiment. Du fait de l'Arrêté urgent de mars 1972, la zone constructible de La Lécherette est considérablement réduite. Ce n'est qu'en 1976 que les ventes de terrains et la construction de chalets repart, du moins pour quelques années. Mais comme dès les années '60, on assiste aussi à un désengagement de la paysannerie face à l'exploitation intensive au dessus de 1200 mètres, certains agriculteurs veulent vendre leurs terrains. Des intermédiaires achètent aux paysans et revendent, tandis que des professionnels du bâtiment ou de l'immobilier s'insèrent dans le circuit. Le résultat final est que sur les quelque 8,8 millions de francs pour les ventes de terrains entre 1955 et 1980, les agriculteurs n'en toucheront que moins de 13%… D'une manière générale, ce sont les propriétaires non agriculteurs et les revendeurs qui touchent la plus grosse partie de ces sommes. Les acquéreurs : des patrons de PME, des cadres supérieurs et des professions libérales.

Les membres décident dans ces conditions, de continuer point par point : fonder l'association, et après cela présenter un dossier complet des besoins à l'assemblée générale, qui tranchera le problème. Le curé catholique Félix Robadey (en 1988 il fête ses 50 ans de sacerdoce et décède en 1992), qui doit sa notoriété à la réputation qu'il a de posséder un fluide magnétique opérant sur les brûlures, souhaite qu'on remette ce document aussi à la Fédération des paroisses catholiques vaudoises. Suite à cette démarche, il obtient des paroisses catholiques vaudoises la promesse d'une participation financière. Une deuxième réunion a lieu le 11 mars 1972 où, dans son introduction, le pasteur Jean-François Deppieraz présente une image des catégories d'utilisateurs : 60 foyers, skieurs, vacanciers, promeneurs, passants… Dans son enthousiasme, il souligne l'utilité d'un lieu de silence, de recueillement et même d'un abri anti-atomique. Mais il s'agit selon lui aussi d'un projet d'évangélisation.

Charles Isoz-Dubuis (Les Rouchelines) à l'Etivaz – président du conseil de paroisse – souligne la crainte des paroissiens de l'Etivaz, que la future église reste mal utilisée. Si la présence protestante à La Lécherette est vivante, elle semble pour lui trop petite pour continuer toute seule. Pourtant, la fidélité de quelques dames reconstitue, dans cette même période, pour la deuxième fois un groupe d'enfants, mais quelques mois plus tard déjà, c'est la fin. Dès le 23 avril 1972 les enfants de La Lécherette descendent pour l'école du dimanche à L'Etivaz. Ceci, permet de former des groupes. Comme l'espoir est le pilier de l'église, le conseil paroissial de l'Etivaz ne se laisse pourtant pas décourager : la commission veut « coûte-que-coûte » construire une église à La Lécherette, afin de consolider et renforcer la présence Réformée (on semble parfois oublier le caractère œcumenique !) dans le hameau… Temporairement, la famille Nicolier (Nicolier de Kænel par mariage de la propriétaire de l'hôtel, qui recevra en 1982 un nouveau propriétaire, la société anonyme Restoski-La Lécherette SA, dont le président et administrateur unique est Armin Arn, tenancier du restaurant des bouquetins à Château-d'Œx) qui agrandit le restaurant, met un local au sous-sol à disposition pour les cultes. Celui-ci est destiné tout d'abord à servir de carnotzet (le terme et le concept apparaissent pour le première fois en 1894, lors de l'Exposition cantonale vaudoise d'Yverdon !), un endroit de convivialité pour les paroissiens. Une croix de bois, confectionnée par Julio Ramos, donne au lieu une note plus chrétienne.

Les 5 et 6 août, lors de la fête et dans un esprit constructif « *au lieu de planifier l'imprévisible, rêvons*

ensemble du futur», le comité fixe une nouvelle rencontre. C'est la Mi-été, le soleil brille et la *Croix de Camargue,* fondée en 1959 par le pasteur Alain Burnand en marge d'un ministère pastoral itinérant, chante sous la cantine. Le nom est symbolique, réunissant sous un seul mouvement la foi (la croix), l'espérance (l'ancre) et la charité (le coeur). Les valeurs qui animent les pioniers de la Chapelle à bâtir! Pierre-André Schütz de Sottens, paysan, devenu diacre et plus tard pasteur, est l'un d'eux. Le lendemain à 10h est organisé un culte (environ 300 personnes) et la kermesse. Grâce à la présence de *La Montagnarde* et à *l'Echo de la Sarine* (une société catholique qui, issue d'un chœur d'hommes voit le jour le 19 mars 1956, fête de la Saint Joseph, patron de la paroisse de Rossens, près du Lac de Gruyère), le bénéfice net dépasse 9'000 fr. (nous sommes en 1972!). L'action est déjà le début d'un engagement et le bulletin paroissial remarque que «*tous les travaux à l'aiguille sont d'ore et déjà les bienvenus*». Le *Journal du Pays d'Enhaut* reçoit un très long compte-rendu de cette manifestation, si long que le journal regrette de ne pouvoir le passer intégralement! Les foyers de La Lécherette sont visités les uns après les autres pour être informés sur l'avant-projet. Début août 1972 tout est prêt, pour l'assemblée générale constitutive de la future association. Pour des raisons de dates, le conseil de paroisse annonce qu'elle se tiendra en automne… Mais dès début septembre, c'est déjà le petit journal paroissial de La Lécherette qui fournit l'essentiel de l'actualité paroissiale…!

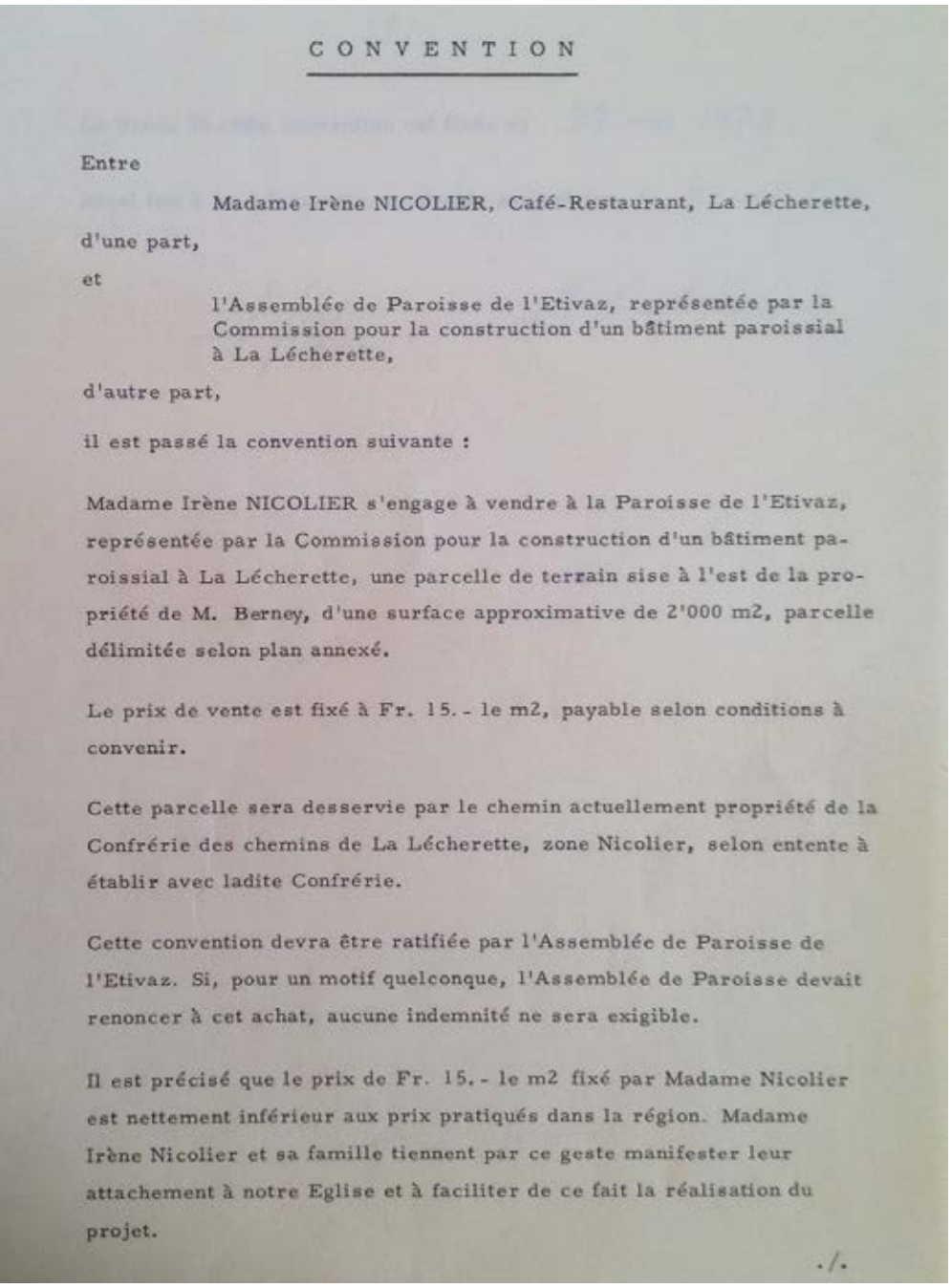

CONVENTION

Entre

Madame Irène NICOLIER, Café-Restaurant, La Lécherette,

d'une part,

et

l'Assemblée de Paroisse de l'Etivaz, représentée par la Commission pour la construction d'un bâtiment paroissial à La Lécherette,

d'autre part,

il est passé la convention suivante :

Madame Irène NICOLIER s'engage à vendre à la Paroisse de l'Etivaz, représentée par la Commission pour la construction d'un bâtiment paroissial à La Lécherette, une parcelle de terrain sise à l'est de la propriété de M. Berney, d'une surface approximative de 2'000 m2, parcelle délimitée selon plan annexé.

Le prix de vente est fixé à Fr. 15.- le m2, payable selon conditions à convenir.

Cette parcelle sera desservie par le chemin actuellement propriété de la Confrérie des chemins de La Lécherette, zone Nicolier, selon entente à établir avec ladite Confrérie.

Cette convention devra être ratifiée par l'Assemblée de Paroisse de l'Etivaz. Si, pour un motif quelconque, l'Assemblée de Paroisse devait renoncer à cet achat, aucune indemnité ne sera exigible.

Il est précisé que le prix de Fr. 15.- le m2 fixé par Madame Nicolier est nettement inférieur aux prix pratiqués dans la région. Madame Irène Nicolier et sa famille tiennent par ce geste manifester leur attachement à notre Eglise et à faciliter de ce fait la réalisation du projet.

./.

Une convention, entre Irène Nicolier et l'Assemblée de paroisse de l'Etivaz, datant de mai 1971.

CHAPITRE 2

Le projet prend forme

Une association voit le jour

Pour des raisons juridiques une paroisse ne peut entreprendre elle-même une construction. C'est pour cela que, conformément à la décision de l'assemblée paroissiale, naîtra une « Association pour l'église de La Lécherette ». L'assemblée constitutive a lieu le 2 septembre 1972 à 20h30 à l'hôtel de La Lécherette, en présence d'une cinquantaine de personnes. Plusieurs propriétaires de chalets de vacances montent expres pour la circonstance. Plus de 20 autres personnes, empêchées, envoient leurs voeux avec leurs excuses. Bref, la population de La Lécherette participe à cette initiative et la soirée est très vivante. Elle est annoncée dans le journal local du 22 août par « La Commission pour la construction d'un bâtiment paroissial à la Lécherette ». Non seulement cette assemblée constitutive a pour but d'examiner l'avant-projet des statuts et d'élire le comité, mais aussi de déterminer quelle réalisation il convient d'envisager. Pour le conseil de paroisse il est clair qu'il s'agit d'un projet d'intérêt et d'envergure pour l'avenir. Pour faire partie de l'association, il suffit de payer une modeste cotisation et donc tous les paroissiens sont invités à y participer. Et non seulement en cotisant ! Travailler, c'est prier, mais prier c'est aussi travailler. Ainsi le conseil de paroisse demande de prier avec persévérance pour cette entreprise. Si les membres sont bien conscients qu'elle pose des problèmes complexes, ils rappellent le verset du psaume 127, que les ancêtres aimaient graver sur le chalets : « *Si l'Eternel ne bâtit la maison, ceux qui la bâtissent travaillent en vain* ».

L'Assemblée constitutive de l'association

Dans *Le Messager* d'octobre 1972, le pasteur Deppierraz publie un appel en grandes lettres : « *La future église de La Lécherette a besoin de vous !* » Il constate, non sans pathos, qu'à La Lécherette, l'église se trouve tout à fait démunie devant 250 à 300 habitants pendant les saisons d'été et d'hiver, ainsi qu'une « foule de skieurs ». L'intitulé du premièr paragraphe souligne immédiatement la nouvelle intention : « *Une entreprise œcuménique* ». Il signale aussi 650 places offertes plusieurs fois par an à des groupements civils dans les pavillons que l'armée va construire, comme les pavillons sont seulement occupées 25 à 40 semaines par année, de mi-février à fin juin et de septembre à mi-décembre. (Une interruption absolue de tir est respectée durant l'estivage, du 1 juillet au 15 août, en fonction de l'exploitation forestière, ainsi que du 15 décembre au 15 février). Impossible selon le pasteur de dire : « Tous ces gens n'ont qu'à se rendre au culte à L'Etivaz ou aux Mosses ». Sa question rhétorique est claire : « N'êtes-vous pas heureux d'avoir une église tout près de chez vous, dans votre ville ou votre village ? ». Le 10 octobre 1972 a lieu l'assemblée constitutive de l'association, avec un capital de 20'000 fr. Elle fixe les statuts et choisit un comité : Jean-Claude Jaton (président), Marthe de Kænel (caissière), Jean-François Deppierraz (secrétaire siègent de droit), Charles Isoz, Claude Mathey (habitant catholique de La Lécherette), Auguste (Tino) Rossy, Mathilde (épouse de Jean) Blatti, Georges Combremont, David Isoz, et n'oublions pas le syndic C. Favrod-Coune et le curé le Château-d'Œx, Félix Robadey. Suite au Concile Vatican II l'œcuménisme est entré dans les mœurs : les pratiques locales et la mission commune de la chapelle veut, dès lors, en être un exemple. Le caractère œcuménique est inscrit dans les statuts : « *…cette association a pour but la construction d'une église et de ses annexes, à l'usage de l'église évangélique réformée du canton de Vaud, paroisse de L'Etivaz ; l'association mettra les locaux à disposition de l'Eglise catholique romaine selon convention à établir.* »

L'avant-projet est ambitieux. Il comporte un sanctuaire de 70 places, avec possibilité de recevoir 150 personnes en utilisant une galerie. On prévoit une sacristie, une salle en sous-sol avec vestiaire, installations sanitaires et cuisinette. Non seulement cette salle sera utile pour l'école du dimanche et toutes sortes d'activités paroissiales ou laïques, elle doit aussi permettre à des groupes venus d'ailleurs de passer une journée à La Lécherette. Huitante pasteurs vaudois se déclarent intéressés par cette possibilité, qui assurerait l'emploi du bâtiment aussi pendant la semaine ! Pourtant le coût est estimé pour le terrain, aménagements extérieurs et mobilier compris, à environ 400'000 fr. Les membres annoncent continuer de poursuivre l'étude, afin d'obtenir des devis et des promesses

de subsides. Les pouvoirs publics seront sollicités, tout en soulignent que l'association devra faire sa part…

L'implication de tous est nécessaire

Non seulement les paroissiens de la paroisse de L'Etivaz - La Lécherette sont sollicités, mais cette entreprise a évidemment besoin du soutien de tous. Raison pour laquelle, comme déjà signalé, elle tient donc compte des skieurs et des groupes en vacances dans les pavillons de l'armée, c'est-à-dire des personnes qui ne sont pas membres de la paroisse mais que l'Eglise veut impliquer. Un appel figure, selon une décision des pasteurs du Pays-d'Enhaut, dans *Les Messagers* (les bulletins de paroisse) des quatre paroisses. Les membres de la paroisse catholique le découvrent dans leur propre bulletin paroissial. Malheureusement quelque temps plus tard, de nouveaux éléments viennent perturber l'initiative. Le conseil de paroisse considère le projet comme trop ambitieux et une assemblée d'information est convoquée à l'Etivaz, avec comme point principal à l'ordre du jour, la décroissance démographique du vallon. La paroisse convoque les habitants en vue d'étudier les différentes possibilités de freiner la diminution de la population. Le chiffres sont alarmants. A la fin 1966 le territoire de la paroisse de l'Etivaz compte encore environ 260 habitants (sans les résidences secondaires et le personnel des chantiers) et 6 ans plus tard, fin 1972, il ne reste plus que 202 autochtones. Pour le conseil de paroisse il est donc urgent d'en informer la population, car c'est à elle tout entière qu'il incombe de réfléchir à ce grave problème de décroissance. Pour la municipalité de Château-d'Œx il ne reste rien d'autre à faire que de féliciter le conseil de paroisse de cette heureuse initiative. Elle met volontiers 500 fr. à disposition pour la constitution d'un groupe de travail «*l'Avenir de l'Etivaz*» (toujours très actif jusqu'à ce jour), sous la houlette de Jacques-Aimé Henchoz. A l'étude, différents points : le problème du logement, l'agriculture, la survie de la dernière classe du village… Le groupe constate «*Qu'une petite vallée comme celle de l'Etivaz peut encore offrir des possibilités de travail à quelques citadins rassasiés de bruit et de pollution : tâchons de leur réserver bon accueil si ils se présentent !*». La nouvelle association compte sur l'aide fraternelle des chrétiens (catholiques et protestants) et des habitant hors de la paroisse. Tous sont invités à rendre l'Eglise présente à La Lécherette et les statuts prévoient une cotisation annuelle de minimum 10 fr., ou d'au moins 200 fr. une fois pour toute, selon les possibilités de chacun. Malheureusement, le problème de la décroissance démographique se fait sentir concrètement pendant l'hiver '72-'73, lorsque la communauté est frappée par une série de décès. C'est une période paradoxale : pendant qu'un nouveau projet pour La Lécherette se met en place, le pasteur … se voit obligé d'appeler les paroissiens à réfléchir lucidement à l'avenir de la paroisse mère de l'Etivaz !

Un plan financier

Une nouvelle assemblée de paroisse est convoquée pour discuter du projet, dimanche 1er avril 1973. Elle est suivie d'une assemblée générale samedi 28 avril à 20h30, à l'hôtel. Sur les 117 membres de l'association 20, dont le curé Robadey, y participent. 24 personnes s'excusent. Elle est présidée par l'ingénieur et conseiller communal, Jean-Claude Jaton, qui deviendra un des moteurs du projet. Bernard Vittoz, originaire de Froideville, dr ès sciences techniques, professeur à l'école polytechnique de Lausanne (dont il sera le président de 1978 à 1998), et cofondateur du Parc scientifique d'Ecublens est élu à l'unanimité au 11e siège du comité. Après une discussion approfondie, l'assemblée décide d'engager les dépenses nécessaires pour achever l'étude architecturale du projet. Les délégués veulent obtenir des plans complets qui permettent des devis, ainsi qu'un plan financier. Le comité étudiera parallèlement d'éventuelles solutions provisoires. Une dépense d'environ 9000 fr., et lorsque certains membres de l'association, qui sont absents lors de l'Assemblée, l'apprennent, ils estiment les frais trop importants. Selon les statuts une trentaine de signatures suffisent pour convoquer une assemblée générale extraordinaire, qui est convoquée pour le 30 juin…

CHAPITRE 3

Et c'est parti !

L'achat du terrain et la commission de construction

Le 30 juin 1973, 34 membres sur 120 (trois nouveaux membres s'ajoutent) se présentent. Après longue discussion, et vu la conjoncture défavorable, l'assemblée générale décide à une forte majorité, d'arrêter toute étude. L'association se contentera donc, dans le proche avenir, d'acheter à Irène Nicolier le terrain prévu. « Tante Irène » pour les enfants, car tout le monde la connait. Elle passe son enfance à La Lécherette, où ses grands-parents possèdent l'auberge et le domaine agricole qui lui est lié. Elle reprend le tout en 1950 ; en 1956, le bâtiment brûle et doit être reconstruit. C'est un enfant de trois ans et demi qui, en jouant et malgré toutes les mises en gardes qu'on lui avait faites, mit le feu à la grosse grange. Malheureusement, le vent soufflait et, les secours étant éloignés, le feu se transmit rapidement à la toiture de tavillons du petit hôtel, puis gagna les combles et enfin les étages… L'eau pour les pompiers devait venir de l'Hongrin, distant d'environ 500 m. Près de 15 000 pieds cubes de foin dans la grange, faisaient le reste…

Simultanément, elle cherche à faire démarrer la construction de chalets. Un entrepreneur et un électricien de Château-d'Œx sont les premiers amateurs. Peu à peu Irène Nicolier vend la moitié du patrimoine, qui se trouve à l'ouest de la route ; l'autre passera ensuite dans les mains de son fils Claude qui, en 1979, vend le domaine à Robert Isoz et les terres à bâtir à G. Paltenghi, architecte à Château-d'Œx. Les premières tractations datent du 22 avril 1971. Le 27 mai, la « Convention Nicolier », relative à l'achat de la parcelle de terrain, est signée. Si cette convention n'a aucune valeur juridique, elle représente néanmoins, déjà deux ans avant l'achat, un engagement moral : le prix de 15 fr. le m2 sera nettement inférieur au prix pratiqués dans la région (30 et 35 fr.) ! La famille Nicolier manifeste par ce geste son attachement à l'Eglise, et de ce fait à la réalisation du projet. La vente est conclue devant le notaire André Paschoud le 2 avril 1975, pour un montant de 37'780 fr., nécessitant l'autorisation de morcellement et la mise à jour de 39 servitudes. La Chapelle sera située derrière le restaurant à quelque 100 m à côté de la propriété Berney. Le notaire diminue spontanément la facture de 630.40 fr. Le géomètre P. Grétillat de son côté libelle les frais à 472 fr., mais comptabilise seulement 300 fr. Et ainsi, tout le monde ajoute son petit grain de sel au projet. Il y a seulement environ 25'000 fr. en caisse, et donc le reste doit être généré début août par la fête de paroisse. Mais malgré la présence de *l'Echo de la Sarine* et de la Société de Jeunesse *« La Foudroyante »* de Morlon (qui depuis 1967 compte aussi des filles parmi ses membres), celle-ci ne peut que constater une nette diminution des dons. Le projet ne va-t-il pas échouer ?

La location d'un local

Quelques mois s'écoulent sans beaucoup de mouvements. Mais ce n'est pas pour longtemps. Entre temps, on propose d'organiser des cultes une fois par mois. La paroisse décide à cet effet de louer officiellement le sous-sol de l'hôtel, et de l'aménager comme lieu de culte provisoire. Le conseil de paroisse s'en réjouit, mais encore plus de la décision d'organiser des cultes de l'enfance à La Lécherette, dès le 13 mai. Afin de consolider cette initiative de location du local après l'été, l'association conclut en automne 1973 un bail avec Irène Nicolier. Le comité veut en faire une chapelle toute simple mais « confortable et sympathique ». Une fois cette décision prise, et dès Noël, le comité reprend aussi les cultes à La Lécherette. Afin d'aménager le local, l'Association fait confectionner une grande croix, un lutrin, une armoire et de la lustrerie. Enfin La Lécherette dispose d'une petite chapelle toute simple, mais confortable et jolie ! La dédicace, c'est à dire le moment de l'offrir solennellement au Seigneur, est fixé le dimanche 17 mars 1974 à 10h30. Elle a lieu en présence du représentant régional laïque, M. Reymond, du 1er arrondissement. Albert Morier-Genoud (endormi paisiblement le 2 août 2017 dans sa 81e année) représente la municipalité de Château-d'Œx et André Pilet le Conseil synodal. Syndic de Rossinière durant dix-neuf ans (1962-1981), forgeron et maréchal-ferrant de formation André Pilet est élevé par ses grands-parents à La Tine. Il rachète l'ancien hôtel Bon-Accueil, dans lequel il a accueilli des visiteurs venus du monde entier. Il entre au Conseil communal à l'âge de 23 ans, puis à la Municipalité en 1946. Membre du Conseil synodal, il estime impératif de « faire la paix ». C'est dans cet esprit que Pilet – qui avec toute sa famille, est fait bourgeois d'honneur de Château-d'Œx en 1987 –

adresse déjà en 1969 une première interpellation à la Municipalité sur l'avenir de l'Hongrin. Il deviendra plus tard membre-fondateur de Pays-d'Enhaut Région. Pour la fête, même les paroisses voisines sont bien représentées. Le culte de dédicace est célébré par le pasteur Jean-François Deppierraz, et le curé Robadey adresse une parole d'espérance. Il apporte les voeux de la paroisse catholique pour cette nouvelle chapelle œcuménique, qui, selon lui, remplace l'église à bâtir « et répond aux besoins actuels ». Au pasteur de se poser de son côté la question : « Avec la pénurie pastorale et des dangers pour notre paroisse, qu'adviendra-t-il de tous ces efforts… ? »

Le comité s'élargit…

Un mois plus tard une autre décision importante marque la vie de l'Eglise : Paul Burri de Lausanne, propriétaire du Chalet Muscardin, et l'officier René Moraz de Montreux, propriétaire de Chalet au Cap'tain, (il le quittera en 1977 pour Montreux), sont acceptés comme membres du conseil de paroisse de l'Etivaz, avec voix consultative. Tout deux travaillent pour l'armée à L'Hongrin. Le conseil est constitué de Charles Isoz (président), Claudine Pilet, Willy Chabloz et John Christin, avec comme suppléants Franchette Henchoz, Georgy Henchoz et David Isoz. Leur présence marque une importante innovation : un nouveau trait d'union entre L'Etivaz et La Lécherette ! Mais lors de l'assemblée générale du samedi 18 mai (20h30) à l'hôtel de La Lécherette, de nouveaux problèmes surgissent. Comme personne n'est disponible pour le culte des enfants, il tombe en panne. Et fin 1974 un autre souci bouscule la paroisse : le départ du pasteur. Mais son successeur (il est pasteur-suffragant et officiellement installé comme pasteur le 7 décembre 1975) François Subilia prend immédiatement les rennes en main, et trouve deux monitrices (L'Etivaz et La Lécherette) pour le culte de l'enfance… A peine installé, François Subilia se voit malheureusement obligé le 4 mars 1975 de présider les obsèques de Mathilde Blatti-Gilliéron, un pilier de la petite communauté de La Lécherette. l'Association décide en reconnaissance, de lui offrir une couronne avec ruban. Lorsqu'en juillet les cultes reprennent, ils sont fixés (à la demande des vacanciers) le samedi soir de 19h45 à 20h15, la chapelle étant mise ensuite à la disposition des fidèles catholiques qui l'utilisent pour la messe de 20h30 à 21 heures. Et ainsi les temps passe. L'année 1976 débute en fanfare, par la mise sur pied d'un comité renforcé par quelques solides bonnes volontés dévouées. Après trois ans d'inactivité, ils reprennent le projet de construction qui dort dans les cartons de la paroisse de L'Etivaz. De bouche à oreille la question poursuit son chemin : « alors, leur église, est-ce qu'ils vont la construire, oui ou non ? ». Désireux d'éclaircir la situation, vacanciers et résidents à plein temps sont invités, suite au culte du soir de La Lécherette, pour quelques réunions à la cure de L'Etivaz. Le 2 juin 1976 l'assemblée générale propose d'attendre que la fréquentation du culte soit de 25 personnes au moins pour reprendre le projet en mains. Dans le comité, un nouveau président, Jean-Claude Jaton, est secondé par le vice président Bernard Vittoz et Renée Pichon (secrétaire). André Siegenthaler est caissier. La paroisse de L'Etivaz est représentée par Charles Isoz et par le pasteur Subilia ; la paroisse catholique par le curé Robadey. Pour la première fois le Comité compte aussi un représentant officiel de la paroisse Réformée de Château-d'Œx en son sein, en la personne de Maurice Pichon (directeur à Publicitas et habitant à Lausanne).

Et l'épopée n'est pas terminée… Le 10 mai 1977 l'association fait parvenir aux paroissiens une lettre. Elle convie les membres pour une assemblée le 4 juin à 20h30, afin de se prononcer sur la remise à l'étude d'un projet plus modeste. On demande de s'exprimer : continuer le projet, oui ou non ? La devise de la rencontre : « *C'est vous-même qui donnerez, par un vote positif ou négatif, un avis qui sera déterminant pour l'avenir de notre paroisse dans son ensemble* ». Eh oui, les réactions ne se laissent pas attendre. Le refus auquel le projet d'église se heurte est triple : Trop vite ! Trop grand ! Trop coûteux ! En ce qui concerne le premier point, les membres sont d'avis qu'il est essentiel qu'une construction corresponde aux besoins véritables de la communauté existante. Au comité d'expliquer dans sa lettre que l'accès à la modeste Chapelle aménagée dans l'hôtel, la sonorisation, les jeux de phares des voitures parquées ne sont acceptables qu'à court terme. C'est une solution sans avenir. En ce qui concerne le volume de la Chapelle, la modification des projets de l'armée font ressortir clairement que le caractère majeur doit être simple et familial. Toutefois, il apparaît manifestement qu'une future chapelle devrait favoriser aussi bien les rencontres de type culturel, que d'autres rassemblements. Sans entrer dans le détail de son nouveau projet,

le comité estime qu'une cinquantaine de places satisferaient aux nécessités de la vie paroissiale. Et comme l'argent est le nerf de la guerre, le comité prend une décision définitive : «*En ce qui concerne le nouveau projet à La Lécherette - que nous appelons déjà, plus modestement, la chapelle de La Lécherette - nous savons que l'effort nécessaire sera consenti et assumé si (…) il apparaît à chacun comme digne d'être supporté*». Notons que suite à une rencontre, le conseil de paroisse de L'Etivaz ne peut s'engager matériellement, mais soutient, à l'unanimité, la décision.

Ils sont 29 à donner feu vert à l'étude d'un nouveau projet. Mais le chemin du succès est toujours difficile. Deux commissions sont constituées : l'une pour la construction, l'autre pour les finances. Le 30 juillet René Pichon est nommé président de la commission des finances et Jean-Claude Jaton, avec Paul Burri, président de la commission de la construction. Bernard Vittoz deviendra le président de «l'Association pour l'église de la Lécherette», de 1976 à 1996. Le départ de la présidence de Jean-Claude Jaton est marqué par un mot personnel, dans lequel il rappelle avoir eu le privilège depuis la création d'une association pour l'étude du projet, de rester à sa tête. Selon ses propres mots, «*Pas toujours suffisamment motivé*», il termine pourtant son mandat «*avec beaucoup d'amitié et à disposition pour des activités spéciales*»…

Le nerf de la guerre…

Dès le début se pose un problème d'argent. C'est alors qu'Ami Schwitzgebel consent pour la deuxième fois à un don généreux. En ce qui concerne la publicité pour le projet, par décision du conseil de paroisse et avec l'approbation du comité de l'association, le journal paroissial sera désormais adressé à toutes les familles possédant un chalet de vacances à La Lécherette. Une action qui semble porter ses fruits, à en croire le bénéfice de la fête de Mi-été à laquelle participent seulement 67 personnes, mais qui rapporte 1'862 fr. Tombola, loterie, marché aux puces tenus par la famille Lin, jeux pour les enfants à l'entrée de la tente tenus par la famille Wetter. Le succès est énorme, mais l'investissement et les frais aussi. La décision tombe de dorénavant garder les Mi-étés les années paires et en alternance, de se réunir chez David (Lolo) Isoz à La Sciaz les années impaires. On propose d'y organiser une chaleureuse journée d'offrande sur l'alpe.

Une nouvelle version du projet…

Le 26 octobre 1977, la nouvelle étude est chose faite et les architectes du Triangle présentent à l'hôtel du Chamois l'avant-projet aux deux commissions. Un très simple et très joli chalet de montagne, bien dessiné pour s'inscrire dans la géographie du pays a vu le jour… sur le papier. Quelques semaines plus tard, pendant la période de l'Avent, le comité annonce qu'une maquette est en construction pour permettre d'en apprécier le volume et les formes. La maquette tient compte du côté polyvalent qui caractérisa le projet de '73 et du caractère simple et intime du projet de '53 («Chapelle du Croset»). Elle souligne aussi que la Chapelle respecte la tradition religieuse et celle de la région. L'orientation est-ouest, avec un chœur, est réservée au culte. Si l'on tourne les chaises, dans l'orientation Sud-Nord, elle regarde vers le bas-côté qui peut faire scène, et est destinée à des concerts, conférences ou autre réunions civiles. Avec la commission de construction, le bureau d'architecture a conçu une cuisinette, des toilettes et un bureau pour le matériel. Enfin, à la sortie, un large auvent permettra d'autres rencontres en plein air et abritées, un peu comme à l'Etivaz. Si la Chapelle est prévue en maçonnerie et en bois, la grande toiture avec son clocheton se fera en Eternit ou en tavillons.

Une lettre circulaire avec annexes est tirée à 2200 exemplaires par l'une des imprimeries de Château-d'Œx et distribuée aux ménages de Château-d'Œx, des Moulins, de l'Etivaz, des Mosses et de La Lécherette. Le vendredi 30 décembre (les résidences secondaires à l'appel !) est fixé pour une assemblée extraordinaire. On explique les plans et présente la maquette de la «future chapelle protestante à usage œcuménique». Une participation massive à cette décision doit être le gage de la solidarité paroissiale et de l'intérêt pour la réalisation d'un projet dont dépend, comme indiqué dans la lettre du mois de Mai, la future existence même de la paroisse. La petite communauté témoigne déjà d'une chaleur humaine, et c'est bon signe : on y trouve des agriculteurs, un officier de carrière, un professeur d'université, un cantonnier … Et bien sur «des femmes d'intérieur» ! Selon le conseil de paroisse, la réussite ou non, est une part importante de son avenir. Le culte du samedi est donc déplacé au vendredi soir, 20h30. Les membres expriment massivement leur adhésion au projet de chapelle qui leur est présenté : 53 oui, pas de non et un bulletin blanc. La décision tombe de construire la

chapelle à l'échelle de la région. Son prix ? Celui d'une résidence de moyenne grandeur.

En mai 1978, les prévisions les plus optimistes sont largement dépassées. Une première souscription apporte déjà 12'000 fr., cloche non comprise. On espère obtenir, selon le rapport de la journaliste Madeline Chevallaz (soeur de Georges-André, ancien conseiller fédéral, et de Jean Chevallaz, syndic de Pully) dans le Journal du Pays-d'Enhaut, une collecte cantonale organisée au niveau du synode qui doit apporter 20'000 fr. Le comité compte aussi, par le biais du municipal Daniel Morier-Genoud, responsable de la région de l'Etivaz, sur un prêt sans intérêt de 50'000 fr. de la commune de Château-d'Œx. Le budget d'exploitation sera pris en charge par l'Association ; il se monte à environ 8000 francs par an, une différence de 1000 fr. par rapport à la précédente estimation. Pour le conseil communal il est clair que le projet, que soutient aussi le Conseil synodal, assure l'avenir de la paroisse Etivaz-Lécherette. L'Association pour le développement du Pays-d'Enhaut considère elle aussi ce projet comme un complément indispensable à l'équipement de la région intéressée. Le vote du crédit est fait sans plus de discussions ni d'oppositions. Avec un petit détail non négligeable : il est seulement remboursable à partir de la 6e année, sur 25 ans, ce qui donne au comité le temps de préparer un budget annuel pour la prochaine période de 30 ans. Le conseiller communal Jacques-Aimé Henchoz, souhaite par contre que la construction se fasse par des entreprises de la région. Le comité se hâte de souligner dans une lettre du 3 janvier 1978, trois jours après l'assemblée générale, que l'intérieur de la Chapelle sera conçu de manière qu'il puisse être utilisé comme salle polyvalente à des fins culturelles. La commission des finances souligne aussi que « nous ne voulons pas édifier une construction luxueuse, mais désirons qu'elle s'intègre au site local. C'est la raison pour laquelle les architectes ont prévu l'utilisation de matériaux conventionnels et nous entendons confier les travaux aux maîtres d'État de la région. »

Mais il n'y a pas de souci à se faire : tous sont solidaires de la région ! Une lettre du 3 janvier 1978, confirme aussi l'engagement financier de la Fédération des paroisses catholiques du canton de Vaud. Et le baromètre des dons continue de monter à plus de 37'000 fr. Les membres du comité se réjouissent de l'article sur la future chapelle qui est publié dans le 24 Heures du 4 janvier 1978, mais l'euphorie est de courte durée. Le comité constate avec regret le jour avant la publication de l'article, que la construction estimée à 270'000 fr. est trop ambitieuse : le bâtiment est trop grand et le devis trop élevé. Il sera donc encore revu à la baisse… Le coût en détail ? 42'000 fr. pour le terrain. 190'000 fr. pour une Chapelle de 650m2 environ. 15'000 fr. pour des aménagements extérieurs et 23'000 fr. pour le mobilier et l'orgue. S'ajoute encore le budget d'exploitation, qui s'élève à 9'000 fr. et l'amortissement d'un emprunt…

La maquette de la chapelle qui sera construite, publiée dans le journal.

CHAPITRE 4

Construction et dédicace de la Chapelle

Les premières activités

La construction d'une Chapelle n'est pas chose courante, et cela se fait dans un esprit communautaire. C'est à partir de ce principe de base qu'est né le festival folklorique à La Lécherette. Les 5-6 août 1978 la Mi-été paroissiale se déroule dans l'enthousiasme : une grande tente (environ 600 places assises et 32 m. sur 16) dressée sur la place de parc devant le restaurant, des mois de travail, de nombreux collaborateurs bénévoles, des dizaines de lettres écrites, 16 groupes musicaux, chœurs, ensembles folkloriques et fanfares, représentant plus de 300 musiciens, venant de tout le Pays-d'Enhaut, des Ormonts, et même de la Broye et de la Gruyère où se trouvent des amis de la paroisse. C'est un culte unique à La Lécherette pour renforcer les liens et participer au financement de la chapelle. Le pasteur François Subilia est la cheville ouvrière de cette grande manifestation de l'Etivaz. Le Choeur Mixte de Montbovon ouvre brillamment les feux de l'enrichissante soirée de samedi. Trois choeurs mixtes fraîchement constitués, ceux de Rossinière, de l'Etivaz et celui du Sepey, prouvent qu'il est encore possible d'avoir une vie de société valable dans des villages d'importance modeste. Renonçant au découragement, les chanteurs de cinq villages de la Broye se sont groupés pour former précisément le choeur mixte des cinq villages. Dirigé par une sympathique et jeune institutrice, ce coeur, qui compte dans ses rangs une représentante de l'Etivaz, méritera les ovations d'un public évalué à 700 personnes ! Le Picosi, costumé élégamment selon son habitude, mêle ses couleurs aux autres costumes tout aussi bichonnés que le sien. Le cœur d'hommes Echo du Rubly de Rougemont est également en pleine forme. L'ensemble de musique champêtre Le Folly se présente lui aussi, et conduit le bal de la soirée de samedi. Et n'oublions surtout pas les accordéonistes du Pays-d'Enhaut, les formations champêtres dont Le Chamosaire (Villars-Chésières), Le Postillon (Orchestre champêtre de Château-d'Œx) et l'orchestre de Bernard Henchoz, ainsi que le Club des Yodleurs du Pays-d'Enhaut. Inutile de dire qu'ils font vibrer la fibre patriotique ! Sur les deux jours environ 1300 personnes visitent La Lécherette pour écouter ces prestations, offertes gratuitement. En cours de l'après-midi, même une délégation diplomatique venant d'un pays de la corne de l'Afrique, de passage dans la région, fait l'honneur de se joindre au groupe, dans un esprit de joie et de fraternité. Le rendez-vous du dimanche débute sous la tente par un service œcuménique. Le Pasteur Subilia base son message sur les huit lettres du mot c h a p e l l e, dont les murs sortent de terre. Après le repas de midi c'est le tour de L'Echo du Corjon de Rossinière et La Montagnarde de Château-d'Œx. Résultat : plus de 40'000 fr. de chiffre d'affaire en deux jours et plus de 20'000 fr. de bénéfice net, sans compter les divers dons.

La dédicace

En septembre 1978, la Chapelle prend forme et une bonne odeur de bois frais se répand. Une séance de comité est interrompue pour assister à la pose du clocher. C'est avec infiniment de joie que le comité annonce dans le Journal du Pays-d'Enhaut l'inauguration et la dédicace de la « petite-fille du temple de Château-d'Œx », le 17 décembre 1978. À défaut d'une prise de vue de la nouvelle Chapelle, le Journal du Pays-d'Enhaut publie une photographie de la maquette… Le 2 décembre 1978 sont transportés à la chapelle des chaises et l'armoire peinte par Mme Jean-Pierre Jaccard-McDonald, de Lausanne. Ancien artilleur, pêcheur en rivière et sur le lac, son mari « Mac », s'illustre par une carrière journalistique intense et une connaissance très intime du monde politique vaudois. Et elle s'investit dans la peinture. Les derniers nettoyages intérieurs sont effectués. Quant aux abords, ils ne sont pas encore aménagés. La veille du grand jour, la neige tombe pendant la nuit et va les dissimuler… L'inauguration et la dédicace de la chapelle ont lieu par un temps radieux, assorti à la joie éprouvée par tous ! Le cheminement fut long, parsemé d'embûches diverses, mais maintenant c'est chose faite. L'aménagement intérieur, entre autre pour l'installation du bloc cuisine, nécessitera d'ailleurs encore un travail communautaire, sous la direction de Paul Burri et André Siegenthaler. Le groupe des jeunes vend des objets artisanaux et … achète un bloc de cuisine, offert au comité de la chapelle. Mais une perle ne se fabrique pas en deux semaines ! Onze mois après que la modeste maquette récolte de nombreux suffrages, la paroisse est prête pour inaugurer cet admirable

Le chœur en pleins travaux.

joyau planté au centre d'une broche dont les chalets forment une véritable couronne. « On a mis l'église au milieu du village », voilà la phrase qu'on entend à maintes reprises ! Enfin c'est l'aboutissement du rêve du pasteur Depierraz, et le résultat des efforts conjugués de nombreuses personnes bénévoles qui, tout simplement, sont animées de la foi. Et au risque de l'oublier, je souligne que c'est aussi, au Pays-d'Enhaut l'un des éléments essentiels, la véritable naissance de l'œcuménisme tangible.

Lors de l'inauguration, plus de 150 personnes, heureuses de voir le curé à côté du pasteur et en présence de John Christin, représentant du premier arrondissement ecclésiastique, se pressent dans le sanctuaire. La petite chapelle, à la façade sud vitrée, offre la possibilité d'admirer le merveilleux paysage, couvert de neige et de soleil, donnant à l'ambiance de fête un air de joie particulière. La cérémonie de dédicace est simple et fraternelle. Elle débute par quelques mots du président de l'association, qui rappelle que l'idée de construire un lieu de culte entre Les Mosses et l'Etivaz existe depuis une génération. Il retrace brièvement le cheminement, remerciant en même temps tous ceux et celles qui

UNE NOUVELL CHAPELLE À LA LÉCHERETT

Vie Protestante 12.78

La naissance d'une nouvelle église, même modeste, est toujours un événement, un signe de vitalité et d'espérance. Cet été, à la Lécherette, un clocheton commence à se dresser au milieu des chalets de vacances, comme un appel au rassemblement et au service du Seigneur, qui seul peut donner « le vrai repos ».

Un peu d'histoire

Où se trouve La Lécherette ? Au début du siècle, c'était à peine un hameau, quelques chalets de part et d'autre de la route qui descend du col des Mosses sur L'Etivaz. De là part la route de la vallée de l'Hongrin, autrefois habitée par de nombreuses familles qui y menaient toute l'année une dure existence marquée par un long isolement hivernal. A Château-d'Œx, on appelait cette vallée « delà le Mont », autrement dit au bout du monde communal.

Aujourd'hui, un habitant de 1900 ne reconnaîtrait plus la Lécherette : le hameau est devenu station touristique, encore modeste à côté de ses grandes voisines comme les Mosses, Château-d'Œx ou Leysin, mais qui [illegible] tout de même près de quatre [illegible] mais reste très vivante à la saison des alpages. Elle s'est trouvé une nouvelle importance par la construction du barrage et l'établissement de la place d'armes.

Cette évolution explique l'histoire à rebondissements de la nouvelle chapelle : en 1953, un premier projet était dans l'air pour une chapelle au milieu de la vallée de l'Hongrin, où il n'était pas encore question du barrage. Cet édifice ne fut jamais construit. En 1973, un deuxième projet, très ambitieux, devait doter La Lécherette d'une église en rapport avec une station en plein essor. Puis vint la récession et seul le terrain fut acquis en 1974. Enfin, l'année dernière, l'Association pour la construction de l'église de La Lécherette se décida pour un projet beaucoup plus modeste, dont la construction s'achève actuellement. La dédicace est prévue pour Noël.

Caractéristiques techniques

La chapelle de La Lécherette pourra contenir cinquante à cent places, sans compter un parvis couvert important [illegible]

Un article de « La Vie protestante » de décembre 1978.

ont participé à la réalisation du projet. L'architecte présente ensuite l'église. Il souligne les trois objectifs qu'il devait respecter : l'église devait être inaugurée au plus tard à Noël 1978 ; le coût devait si possible rester le plus près de 250'000 francs, le budget modeste, et l'architecture devait correspondre à ce qu'on connaît au Pays-d'Enhaut. Il souligne aussi que selon la tradition, le clocher regarde vers l'est. Cette orientation est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles l'entrée se trouve derrière le bâtiment ! Le mot « orienter » vient en effet du latin « oriri », verbe qui veut dire « se lever », « prendre son origine à ». Le mot « oriens », qui a donné Orient, se réfère au lever du soleil, et a ensuite indiqué la direction de ce lever… Cette disposition allonge d'ailleurs la promenade d'entrée, comme pour se préparer au « moment de véritable communion et de méditation ». Ensuite Charles Isoz-Dubuis, donne la « recette » pas facile à réaliser, pour arriver au résultat fêté :

« deux ou trois projets, quelques dizaines d'années d'attente, des séances innombrables, des prises de bec et des liens d'amitié en grand nombre. Agitez le tout. Mettez MM. Jaton et Vittoz à la présidence et vous verrez s'ériger une chapelle… »

Le pasteur Jean-Daniel Chappuis, au nom du Conseil synodal, procède ensuite, selon la liturgie de l'église cantonale, à la mise en place des livres (Bible) et objets (objets de la Sainte Cène et du Baptême) du culte. Le président du conseil de paroisse catholique, prend en charge la lecture du « Songe de Jacob » (Genèse 28), et enfin la parole est au pasteur Subilia, qui insiste sur le fait que la réalisation de cet édifice est « le fruit d'une grande réussite de l'amitié qui nous lie, de l'enthousiasme créateur de la foi, de la compréhension interconfessionnelle. »

A l'issu de ce culte plus que chaleureux, l'assemblée est invitée à boire le verre de l'amitié et est conviée à un excellent repas, servi comme de coutume de main de maître par la famille Nicolier. Au nom de la communauté catholique, l'abbé Meyer résume ainsi la philosophie du projet :

« Cette église est une réalisation concrète qui s'inscrit dans la pierre est dans le bois. C'est en fait un bout de réalisation de l'œcuménisme, car c'est une église réformée dont l'usage sera œcuménique ».

Il termine son discours, en soulignant l'exigence de construire l'unification de l'Eglise du Christ, « de marcher en avant vers l'œcuménisme en se gardant du risque de marcher vers un but sans avoir pour but d'y arriver ». Le président de la paroisse Sainte-Thérèse ajoute que « votre (!) église est née, elle doit être comprise et bien aimée ». Après la prise de parole du président du conseil de paroisse de Château-d'Œx, c'est le tour aux présidents de la paroisse de Rougemont (Pierre Turrian) et Georges Dubuis (Rossinière). John Christin adresse la parole au nom de l'arrondissement ecclésiastique. Pour la commune de Château-d'Œx, Daniel Henchoz, président du conseil communal, déclara que « cette chapelle est un symbole de la réalité. Que ce lieu de culte soit pour tous un lieu fraternel. » Le dernier mot est à René-David Saugy, syndic de Rougemont qui, lui aussi, considère la nouvelle église comme une preuve de la reconnaissance de La Lécherette. Quelques mois plus tard, le week-end du 23-24 février 1979, a lieu le premier mariage, de Philippe et Gerda Ecoffey, médecin à Château-d'Œx.

La cloche

Depuis le début de notre ère jusqu'à une époque récente, la cloche a été, en Occident, un instrument privilégié de communication de masse, du fait de la portée étendue de sa voix. Peu importe l'évènement, les cloches d'église ont le langage pour l'annoncer à la population ! Les Romains l'utilisaient déjà pour annoncer l'ouverture et la fermeture des marchés ou des bains. De plus petites cloches (notre sonnette !) étaient utilisées pour annoncer l'arrivée d'un hôte à l'entrée des maisons. Pour que la cloche puisse jouer pleinement son rôle de communication à distance, les clochers se sont élevés de plus en plus haut et les cloches ont été de plus en plus grosses. Actuellement, la pratique la plus courante au Pays-d'Enhaut, est la volée d'une cloche un quart d'heure avant le culte, que ce soit le culte du dimanche, un mariage, ou des funérailles. Pour cette raison, déjà en février 1974, le comité de la Chapelle annonce avec joie le magnifique cadeau de 4'000 fr. reçu d'Alice Rossier (Château-d'Œx), pour « que la future chapelle soit dotée d'un clocher qui fera retentir, dans tout le haut de la paroisse, l'invitation au culte et à la louange. » Selon le désir de la donatrice, on gravera sur cette cloche, qui est baptisée Alliance, le mot d'ordre *A Dieu seul la gloire*, afin, précise l'auteur de ce don, « que ceux qui bâtiront cette église n'oublient pas que Dieu seul peut faire fructifier

l'ouvrage de nos mains. » L'expression est tirée de la version latine (Vulgate - en latin : Soli Deo Gloria) du Nouveau Testament (1 Tim. 1, 17 et Jude 1, 25). Il s'agit d'un principe indiquant qu'il n'y a que Dieu qui soit sacré, divin ou absolu. Aucune entreprise humaine ne peut prétendre avoir un caractère absolu. Non sans raison, c'est la devise la mieux partagée du monde protestant ! Le grand compositeur allemand, Jean-Sébastien Bach, un croyant fervent, signait toutes ses partitions de ces trois grandes lettres : S.D.G., de quoi lire assez clairement que tout le travail de ce serviteur zélé, est tout naturellement placé sous le regard de son seul vrai maître, Dieu. Comme … la petite Chapelle de La Lécherette. Irène Nicolier offre le système électrique, « À condition qu›elle sonne deux fois par jour ». Si elle fonctionne, pourtant pas pour longtemps. En 1981 le mécanisme est victime d'un défaut d'origine et doit être réparé. Elle sonne depuis lors chaque jour, à midi et à 20 heures, ainsi que pour annoncer un office, célébrer un mariage, un baptême, un enterrement (ce qui est rare de nos jours !).

Le ciné-club

En décembre 1979, une nouveauté est mise sur pied par le groupe paroissial des jeunes : le ciné-club. L'activité est ouverte à tous les paroissiens et vacanciers, y compris les moins de 16 ans accompagnés, afin de leur trouver sur place des possibilités de loisirs intéressants. Pour une première année, trois films sont proposés durant l'hiver, pour commencer le samedi 29 décembre à 20h30 sur des courses de voitures. Et comme le jour de la Saint-Valentin est la fête des amoureux, le 14 février 1981 c'est le romantique qui prime, avec la projection du film Roméo et Juliette ! Comme les fêtes des amoureux ne sont pas pour les plus petits, l'âge minimum est fixé à 14 ans. Le ciné-club (on est encore bien loin d'internet !) survivra pendant plusieurs années, grâce aussi à l'investissement du comité qui s'organise afin d'améliorer la signalisation des manifestations culturelles, de confectionner des rideaux d'obscurcissement (famille Ramos), d'installer des équipements techniques etc. Nous en brossons l'image dans le prochain chapitre.

CHAPITRE 5

Cultes et concerts Les activités culturelles de la chapelle

L'orgue

Selon un vieil adage, la musique est une harmonie agréable célébrant Dieu et les plaisirs de l'âme. Mais jusqu'à ce moment-là, la petite chapelle dispose seulement d'un orgue provisoire (prêté par le facteur d'orgue pressenti), permettant d'accompagner les cultes. Le 16 février 1980, le comité organise un concert pour orgue et trompette avec des œuvres de Torelli, Frescobaldi, Vivaldi, Buxtehude et d'autres compositeurs classiques. Il doit servir à la récolte de fonds permettant de construire un orgue définitif. Guy Michel, trompettiste à l'Orchestre de Bienne, est l'homme de service. En novembre 1981, le comité décide enfin (on compte les ronds !) de fixer la composition du nouvel orgue. Six mois plus tard, le 3e festival folklorique de la Mi-été (17-18 juillet 1982), offre la possibilité de rassembler les enthousiastes de la région et de les informer du projet. Avec succès ! Le samedi soir, dès 20h15, les groupes folkloriques de la région se succèdent : la Musique Militaire de Rougemont ; L'alpe Rose de Montbovon ; La Cécilia ; Le Picosi ; L'Echo du Rubly ; Le Cœur des Montagnards ; Le chœur mixte du Sepey ; Le Chœur Mixte de Rossinière ; Le Chœur Mixte de l'Etivaz ; Le Club des Yodleurs du Pays-d'Enhaut … tout le monde y est. Le bal du soir est conduit par Le Trio du Grand District. Et le dimanche après-midi ça continue…

Pour la construction de l'orgue, on fait appel à des spécialistes en le matière. Bernard Heiniger, diplôme d'orgue au conservatoire de La Chaux-de-Fonds (1965-1967), suivi d'une virtuosité au conservatoire de Genève (1967-1969) et dès 1968 professeur d'orgue au conservatoire puis Haute-Ecole de Berne, et au conservatoire de Bienne, conseille pour le choix d'un instrument. Heiniger, organiste à l'Eglise Française de Bienne et fondateur des Concerts du Pasquart (1969) et du Festival et Concours Suisse de l'orgue (1971), est un homme de métier. Bernard Vittoz a pleine confiance en cet ancien élève de L'EPFL (1960-1965). Un premièr devis se monte à 40'000 fr., sans compter le jeu supplémentaire qui est offert par la famille Vittoz. Finalement, il comportera cinq jeux et coutera environ 45'000 fr. Le 1er septembre 1982, une équipe de facteurs d'orgues de l'atelier de Joseph Neidhart, à Chézard-Saint-Martin dans le Val-de-Ruz, canton de Neuchâtel, entame les travaux. La même année, il remet son atelier, fondé en 1963, à trois de ses employés : Claude Matthey, ébéniste, M. Aeschlimann et M. Jeanneret, facteurs d'orgues. Si le projet d'orgue dans la 'paroisse mère' de l'Etivaz s'harmonise parfaitement avec le cadre et le style de l'église (il ne nécessite aucun changement dans la galerie), à La Lécherette les choses s'annoncent encore plus simples. Les ouvriers procèdent au montage simultané des orgues commandées pour La Lécherette et pour l'Etivaz, et les paroissiens sont invités à se rendre dans les deux églises pour assister soit au montage, soit à l'accordage des instruments. Quelques mois plus tard, le 12 février 1983 au soir, c'est déjà la fête : la Chapelle se réjouit d'inaugurer le nouvel instrument. Le pasteur Subilia est fier : « *Inaugurer deux orgues le même week-end, dans la même paroisse et encore dans la plus petite paroisse de notre Eglise vaudoise, cela tient du prodigue ! Est ce un miracle de Dieu, fidélité des paroissiens et surtout foi et confiance ? C'est sans doute tout à la fois. La paroisse de l'Etivaz marque de nouveau d'une pierre blanche les journées de 12 et 13 février 1983* ». Le culte de dédicace le samedi soir va de pair avec un concert gratuit. Bernard Heiniger est derrière le clavier, J. Jarmasson (Avignon) le trompettiste, et Étienne Bettens (le Picosi), le baryton-basse. Né en Avignon en 1951, la collaboration de Jacques Jarmasson avec Bernard Heiniger, prend naissance deux ans avant l'inauguration de l'orgue, en 1976. Il travaille pendant plus de dix ans comme trompette solo de l'orchestre de chambre de Marseille. Mais c'est surtout la formule Trompette et Orgue, qui le fait connaître du grand public, avec une soixantaine de concerts par an et de nombreux enregistrements. Selon les critiques, un artiste sensible, au phrasé très sûr, à la sonorité ensoleillée, comme sa Provence natale, d'une grande musicalité, servie par une technique de haut niveau. Un grand musicien donc, mais

… pas un montagnard, car les deux musiciens arrivent (par grosse neige et -15°) en souliers bas et sans pneus neige ! Après le concert, Charles Isoz, président du Conseil de paroisse, a le plaisir de saluer dans l'auditoire les pasteur Chappuis, président du Conseil synodal. Le pasteur souligne lors de la cérémonie religieuse que la Chapelle a deux types d'existence : l'une cultuelle et l'autre culturelle. Le pasteur centre sa prédication sur le récit des noces de Cana (Evangile de Jean), un récit selon lequel Jésus veut s'associer pleinement à la joie des hommes. En même temps que l'orgue, on inaugure la table de communion, très belle pièce faite par un artisan de la région. Le président Bernard Vittoz souligne que c'est la musique qui meuble l'espace qui entoure l'auditoire lors du culte et d'autres manifestations. Un représentant de la manufacture d'orgues de Saint-Martin présente ensuite l'instrument. Celui-ci a été étudié en fonction du lieu qui l'abrite. C'est, selon tous, une très belle pièce comportant 6 jeux, 1 clavier, un pédalier et 310 tuyaux. La sonorité est excellente. La municipalité de Château-d'Œx offre le vin d'honneur aux 70 visiteurs. Et n'oublions pas de mentionner la présence du *Cœur des Montagnards*. Roger Henchoz et Diane Gingros sont les premiers à profiter du nouvel Orgue pour l'accompagnement musical de leur mariage, le 26 mars 1983. Un deuxième mariage a lieu le 2 juillet. Un mois plus tard, la pastorale du premier arrondissement utilise pour la première fois la petite chapelle…

Les concerts

La chapelle est maintenant dotée d'un instrument simple, mais de bonne qualité. Désormais trois organistes officient à tour de rôle : Anne-Marie Isoz, Anne-Marie Burri et Antoinette Dessemontet. Plus tard, elle a le privilège d'accueillir (avec l'aide de l'Alliance culturelle) d'autres musiciens, entre autres les virtuoses de *Camerata Lysy* de Gstaad. Un concert inoubliable, avec le pasteur Burnand dirigeant le chœur *La Croix de Camargue.* Le pasteur annonce avec fierté, en mai '80, que 300 chanteurs, danseurs et musiciens ont déjà répondu à l'invitation pour le festival folklorique de Mi-été, les 2 et le 3 août 1980. Quatorze chœurs, dont celui mixte de L'Etivaz, dirigé par Anne-Marie Isoz, et la fanfare et les Yodleurs y participent. Il y a aussi le concert du 30 décembre 1983, avec la Maîtrise de Château-d'Œx, petit chœur et soliste, qui reste gravé dans la mémoire collective. Suivent des concerts organisés avec la participation du Chœur mixte de L'Etivaz et les enfants de la paroisse. Une saynète de Noël (une tradition qui perdure jusqu'a ce jour) offre l'occasion de resserrer les liens entre les communautés de Château-d'Œx et La Lécherette. Les concerts restent d'ailleurs longtemps une activité importante de la chapelle. Grâce aux entrées financières, en mai 1980 plusieurs travaux sont mis en route dès la fonte des neiges : crépissages extérieurs, terrassement, dallage, recueillement des eaux de surface, finitions intérieures et mise au point de la sonnerie de la cloche. Entre-temps, le comité s'élargit avec l'arrivée de la nouvelle vice-présidente, Maryline Paschoud (Villa Pré-Vert à Château-d'Œx), ainsi que Samuel Chabloz, pour la commune de Château-d'Œx. Le nouveau curé Gabriel Angéloz et son conseiller de la paroisse, Donat Pion, renforcent l'équipe catholique.

Cultes

Si la nouvelle Chapelle est une salle de concerts et de causeries, un petit noyau culturel au milieu de la magnifique nature avoisinante, elle est en premièr lieu un lieu de culte. Le 25 juillet 1981, la communauté célèbre 3 baptêmes, et un jour, le pasteur Subilia a même l'agréable surprise de trouver, dans l'armoire de la sacristie, une robe pastorale blanche offerte en mémoire de Mme Gorgerat (depuis Calvin, l'usage de la robe noire, robe de docteur de l'université est couramment revêtue lors de la célébration du culte. Après 1968, elle est délaissée par certains pasteurs, ou remplacée dans le cadre œcuménique par une robe blanche). Un culte hebdomadaire a lieu le samedi à 19h45. Si pour certains protestants la présence au culte et la participation à la Sainte Cène sont parfois des manifestations extérieures et plus ou moins accessoires, la participation au service du soir se développe considérablement en 1983. Nombre d'enfants participent à la Cène et à leur intention, une coupe de jus de raisins prend place sur la Table de Communion.

CHAPITRE 6

Dans les tourbillons des temps…

Afin de préserver la chapelle en bonne forme, en 1983 des volontaires entreprennent quelques travaux de peinture nécessaires. Avec succès une lettre est adressée aux paroissiens, connaissances et amis de l'association, afin d'élargir le réseau de soutien financier. Le résultat est plus que positif, car le chiffre d'affaires de la Mi-été '83 avoisine 45'000 fr. Cette somme record représente un énorme travail accompli, et un bel enthousiasme. Tout comme l'exposition d'Ilse Jaton et Julio Ramos à la chapelle, et la marche et course à pied organisée par le club pédestre « Les Trottapians » de L'Etivaz. Avec 172 participants enchantés, le travail de François Paschoud et son équipe s'avèrent un succès. Ces activités montrent l'image et le désir de renouveler l'église vivante, créatrice, en marche. Cela se traduit aussi dans les cultes du soir, qui revêtent toujours mieux le caractère familial. Dans le cadre des activités culturelles, le comité organise des conférences de toutes sortes : le 26 janvier 1985 Bernard Vittoz entretient le public sur « Le temps », psychologique et physique ; un mois plus tard le thème de « La vigne, le métier de vigneron, et les vins de chez nous » est abordé. Où encore, les participants profitent du trekking (Roger Dony) au Népal et Tibet. Le 26 juillet 1986, et pendant six semaines, les artistes locaux Ilse Jaton, Julio Ramos et Doris Henchoz, exposent encore une fois leurs peintures, sculptures et découpages. Une troisième exposition, cette fois avec la participation de 13 artistes, a encore lieu deux ans plus tard, le 6 août 1988. Et le 24 novembre 1988, le fondateur de la Maison du Blé et du Pain à Echallens, Pierre Delacrétaz, qui découvre, sauvegarde, restaure ou construit des fours à pain à travers toute la Suisse romande, en France, et même au Pakistan, sur un mandat du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, donne une conférence sur « Les vieux fours à Pain » (il y en a trois à l'Etivaz).

Et ainsi la vie continue. Entre temps, le pasteur François Subilia est nommé à Rolle et en septembre 1985, le conseil de paroisse de L'Etivaz informe la petite communauté que son poste de pasteur est maintenu, mais assuré par un suffragant. Il a aussi quelques charges pour la paroisse de Château-d'Œx sur les épaules, où il ne reste plus qu'un seul pasteur. Au journal paroissial de mentionner que le canton manque d'une trentaine de pasteurs pour pourvoir de titulaires stables tous les postes. La fête de la Mi-été 1986 est prévue pour les samedi 2 et dimanche 3 août (service œcuménique sous la tente), avec courses pédestres (la deuxième), buffet, stand de jeux, etc. Le bénéfice de toute la fête sert à amortir la dette pour la construction de la chapelle…

Les vitraux

Si le temps passe vite et que le pasteur Subilia est maintenant à Rolle, la vie, elle, continue. Le pasteur Estoppey reprends les rennes de la paroisse de l'Etivaz en main, mais l'élan entamé par le pasteur Subilla, ne faiblit pas. Le comité s'investit afin que la chapelle reste un centre de ralliement dans son cadre de verdure si bien entretenue par Jean-Pierre L'Eplattenier (Route de la Chapelle 11 à La Lécherette), ancien membre du comité de direction de Fritz Aeschbach Techniques Laser SA. Et voilà que, grâce à Ernest Badel, sous-directeur de la Banque Cantonale Vaudoise, elle va être embellie par la pose de trois vitraux dans le chœur. Cette création de l'artiste de Mex, Béatrice Cènci (décédée 20 octobre 2004), illustre le thème de l'Évangile de Jean 8 : 12 : « Je suis la lumière du monde ». L'inauguration a lieu le 23 juillet 1988. Cette artiste peintre, sculpteur et céramiste d'origine italienne, dont certaines oeuvres se trouvent au Musée des Beaux-Arts de Lausanne, au Musée des Arts Décoratifs de Lausanne et au Musée de l'Ariana à Genève, a décoré plusieurs temples et chapelles : la Chapelle de la Longeraie à Morges ; l'Eglise de St. Nicolas à Lausanne ; le Temple de Sullens ; le Sanctuaire de St. Jean-Baptiste à Sembrancher ; l'Eglise de St. Pierre à Bussigny ; l'Eglise de St. François à Renens ; l'Eglise d'Yvorne, la Chapelle de la Lécherette, etc…En décembre 1998 la Chapelle recevra un quatrième vitrail, placé devant la fenêtre Nord et offert par Mme Charles Maison (La Tour-de Peilz).

Tempus fugit…

Au fil des années, l'association est confrontée à de nouvelles difficultés. Ainsi elle doit renoncer aux mi-étés sous la grande cantine dont la location est devenue ruineuse, et le public moins nombreux. La fête trouve alors sa place, plus intime, derrière la chapelle. André Siegenthaler met à disposition sa

cantine démontable, aidé par Paul Burri et Sylvestre Genton. Le stand de pâtisserie et de confiture présidé par Claudine Vittoz (elle se marie en 1952 avec Bernard, ami des groupes paroissiaux) et Marguerite Luthi fait le bonheur des gourmands. La chapelle est vivante et d'autres activités, comme une rencontre de la Commission Terre Nouvelle, y ont lieu en 1989. Dès cette année, l'événement principal devient la soirée de Noël des enfants. Le 26 décembre, le pasteur Edgar Henchoz devient responsable pour l'organisation, assisté par le Chœur mixte de L'Etivaz, sous la direction d'Alain-Bernard, fils d'Anne-Marie et Charles Isoz. Le sapin est offert par la commune de Château-d'Œx et la collation, par Line Chapalay et Paul Burri. Dans le cadre du 700e anniversaire de la Confédération (1991), les paroissiens de l'Etivaz plantent près de l'Eglise un sobre arbre, provenant des Mosses. Dans le sol, ils placent un bocal contenant des photos, des documents et un message aux générations futures…Comme prévu par la loi, les assemblées ordinaires se suivent et l'Association décide, lors de son assemblée du 8 juin 1991, d'élire Donat Pion comme membre complémentaire au comité. Remarquons aussi la présence active du curé Angeloz qui s'inspire du livre de la Sagesse, afin de motiver le comité de continuer la route! Le 27 juillet 1991 est fixé (avec l'aide de *L'Est Vaudois* comme sponsor principal) la course et la marche. Pendant l'été, le pasteur Rodolphe Aeberhard (en charge de la paroisse d'Ormont-Dessus de 1961 à 1970, puis au service des paroisses d'Aigle, Ollon et Rougemont) accepte de monter à la Chapelle, le samedi soir à 19h45. Et le Comité … relève la bonne fréquentation des cultes! Mais comme le temps passe, les gens passent… Après le décès subit de Jean-Claude Jaton, dont le service funèbre a lieu le 18 janvier 1993 à Château-d'Œx, la paroisse apprend avec stupeur le 7 février de cette même année la décès tragique du pasteur François Subilia, fauché par une voiture, sur le trottoir, alors qu'il s'entraînait à la course à pied, à Founex. Il devait ce soir là, avec son épouse Françoise, venir dormir chez la famille Vittoz à La Lécherette, «pour se ressourcer», comme il disait. Il est enterré le 11 février à Rolle.

Et ainsi plusieurs pasteurs se succèdent. Parmi eux, le pasteur Robert Lavanchy (Il décèdera subitement le 8 mai 2016, lors d'une promenade en montagne). Il continue, comme ses successeurs jusqu'a ce jour, à organiser les fêtes de Noël, si possible avec la participation du chœur mixte de L'Etivaz. Le 29 juin 1996, le comité passe la main au nouveau comité, présidé par François Paschoud, avec Martine Badel comme secrétaire. Le caissier André Siegenthaler reste fidèle à son poste. Et les fêtes de la Mi-été continuent avec comme ingrédients principaux une course, une marche à pied, un service œcuménique, des grillades et des salades. En soirée, raclettes et saucisses grillées, avec l'encadrement musical du chœur mixte, garantissent l'ambiance.

Les anniversaires

En juillet 1998 le Pasteur Lavanchy écrit dans le livre d'or: «Nous avons repris la célébration du culte et préparons joyeusement le 20e anniversaire de la Chapelle.» La fête a lieu le 25 Juillet 1998, le moment pour François Paschoud, président de l'Association, de remercier le pasteur Lavanchy et les abbés Robert Pillonel et Benoît Clerc, qui apportent leur foi, et leur force de communication à tous les chrétiens présents. Il salue aussi Christian Daenzer, représentant de l'arrondissement et Martine Henchoz, Municipale de la commune de Château-d'Œx.

Est-ce vraiment un chapelle inutile et peu rentable, plantée sur la surface des prés, comme l'exprime un orateur le dimanche 18 août 2002, à l'occasion d'un culte d'offrande? 5 Ans plus tard,pourtant, c'est de nouveau la fête. Après une célébration œcuménique, pleine de chaleur et d'émotion mettant de la couleur sur l'instant, la paroisse trinque en août 2003 pour le 25e anniversaire. Le culte est mené conjointement par le pasteur Jacques-Étienne Deppierraz et l'abbé Clerc. Ils apportent un message empreint de simplicité et de reconnaissance. Vincent Girod fait vivre l'orgue sous ses doigts experts, et la famille Gaille fait don de ses talents aux cuivres. «Cheville ouvrière et locomotive» est selon le bulletin de paroisse de nouveau François Paschoud. Une journée magnifique, pour tous ceux et celles qui ont le plaisir de se retrouver dans une communauté vivante.

Le pasteur Deppierraz résume ainsi l'atmosphère joyeuse dans le Livre d'Or: «*Cette chapelle est vraiment habitée! Par tous ceux qui s'y sont arrêtés un jour, par Celui qui nous y accueillera toujours…*»

Malheureusement, au fil des années, le nombre de cultes réguliers diminue. On essaie d'autres activités, mais avec un succès moindre: par exemple (11 juin 2004) un repas de paroisse élargi. Lorsqu'un mois plus tard (11 juillet 2004), le culte alpestre n'a pas lieu

à cause de la pluie, la paroisse du Pays-d'Enhaut à la chance de le vivre à la chapelle. L'auditoire écoute une méditation sur la Merveille, suivi d'un beau moment de partage et d'amitié. On organise aussi de superbes « Cafés théologiques » enrichissants et questionnants. Et, cela va de soi, toujours les magnifiques fêtes de Noël, pour lesquelles la petite chapelle est remplie. Le 25 mai 2006, lors de la solennité de l'Ascension, l'état-major du bataillon infanterie mont 7 se réunit dans la chapelle, pour la prière. Et un an plus tard (Pâques 2007), la petite église se remplit à nouveau de fidèles, cette fois pour chanter la joie de la Résurrection. Lorsque les feux du temps d'Avent illuminent la vallée du Pays-d'Enhaut, les participants s'y retrouvent chaque année pour un moment de partage.

C'est un jour pluvieux (23 août 2008), que la Chapelle accueille un grand nombre de paroissiens et d'amis, parmi lesquels M. Philippe Randin, municipal, pour le 30e anniversaire. La célébration débute par le message du curé Benoît Clerc, suivi d'une lecture biblique par Barbara Guisan, présidente de l'association, et d'Armelle Morier, présidente du conseil paroissial catholique. Sa voix sûre permet aussi un prompt apprentissage des réponses liturgiques. Maxime Paschoud interpréte à la flûte traversière une oeuvre qui n'est pas à la portée du premier venu et enfin c'est au tour du pasteur Jacques-Étienne Deppierraz d'apporter la prédication. Il compare la toiture de la chapelle avec celle de la maison dans laquelle les amis du paralytique le firent descendre jusqu'à Jésus, afin qu'il le guérisse. Mentionnons à propos de la réfection de la toiture, que la paroisse du Pays-d'Enhaut et de nombreux donateurs privés se sont investis pour apporter leur aide financière. M Charles Isoz retraçe à cette occasion brièvement l'historique de la chapelle. À la sortie du culte, la paroisse se retrouve sous la yourte, appartenant et mise en place par le GIL (le groupe d'animation de La Lécherette). Le comité met d'ailleurs beaucoup de soin pour assurer une réussite digne de l'événement, entre autres en invitant Jean-Pierre Rumo (« …je ne sentais plus les touches de mon instrument ») animant avec son accordéon une grande partie de l'après-midi. Le Quatuor du Cor des Alpes du Lavaux participe aussi avec six airs différents, et le marché aux puces permets de bons achats, tout comme le traditionnel stand des confitures. Pendant toute la journée il règne, selon le rapport, une conviviale et chaude ambiance….

CHAPITRE 7

Ce don que nous avons reçu…

Et maintenant ?

Et nous voici déjà arrivé en 2018. S'il est vrai que l'avenir n'appartient pas aux hommes, c'est pourtant bien eux qui devront prendre les choses en main à La Lécherette, dans les temps à venir. Lors de la fête de la chapelle en 2016 constat a été fait qu'après la fête d'un succès, il ne suffit pas de se contenter des fruits de cette récolte, il faut toujours cultiver. L'environnement socio-économique et religieux du Pays-d'Enhaut s'est considérablement modifié durant le XXIe siècle. Les pasteurs et les prêtres se sont succédés. Comme un bon pilote, le comité de l'Association de la chapelle doit maintenant s'accommoder au changement des vents, dans l'esprit de cette expression qui nous apprend que le pessimiste se plaint du vent, l'optimiste espère qu'il va changer, le réaliste ajuste ses voiles. Puisqu'on ne peut changer la direction du vent, il faut apprendre à orienter les voiles. Le comité de l'Association de la chapelle essaie de le faire dans le sens du vent de l'Esprit qui souffle où il veut. C'est notre plus profonde conviction : Dieu est avec nous, son Esprit nous guide et nous dirige. La chapelle reste, jusqu'à ce jour, ouverte à tous. Un passant peut s'y recueillir et pour les habitants, la petite chapelle reste un lieu de rencontres. Ces moments ont inspiré à beaucoup de visiteurs des réflexions et des témoignages qu'ils ont inscrits dans le Livre D'or…

Mais pour ouvrir les voiles au vent de l'Esprit, il faut en même temps s'assurer que le bateau entretient ses voiles afin de pouvoir avancer. Nous comptons sur nos amis - la commune de Château-d'Œx nous aide gracieusement - afin d'assurer la pérennité de la chapelle. Parfois nous faisons des détours, nous tournons en rond, nous rêvons, en relisant l'histoire de la chapelle, du bon vieux temps. C'est vrai que toutes les familles et les personnes qui ont contribué à l'affermissement de la communauté et à la construction de cette chapelle étaient des cadres très importants et dévoués. Le temps passant, la plupart ont perdu des forces, ont disparu ou vendu leur chalet à des nouveaux qui ne sont pas forcément des ardents pratiquants, mais il ne faut pas perdre courage. Essayons plutôt de renforcer les liens, d'échanger sur les enjeux et préoccupations de notre présence à La Lécherette et d'intensifier les échanges. Et … n'oublions pas que nous marchons encore, tant d'années après ! Fondés sur la promesse, guidés, accompagnés par Dieu, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu de Moïse et du peuple d'Israël, le Dieu de Jésus-Christ ; notre Dieu.

Pour ouvrir les voiles au vent de l'Esprit, il faut en même temps s'assurer que le bateau entretient ses voiles afin de pouvoir avancer….

devient celle de L'Etivaz - La Léchemette.
Comme son ami Jean-Claude, François s'engagea pour le succès des Mi-été, créant d'importantes rencontres de chœurs et de formations musicales. C'est en 1985 qu'il a quitté le Pays-d'Enhaut pour continuer son ministère à Rolle, mais il restait très attaché et venait souvent avec sa famille à L'Etivaz - La Léchemette.

Nous adressons à Ilse Jaton et à Françoise Serbitier, ainsi qu'à leurs enfants et leurs parents notre profonde sympathie et l'assurance de notre réconfort et de notre amitié.

Que Dieu les aide à surmonter leur grand deuil.

Conseil de la Paroisse
de L'Etivaz - La Léchemette

Association pour l'Eglise
de La Léchemette

B. Vitta

15 Febrero 1993

Que todo el que entre en tu casa, Señor, salga lleno de ti. Como el sol irradia en este dia en este maravilloso lugar asi irradien luz nuestras vidas.

Samedi 15 juillet 1995, nous avons repris la célébration du culte hebdomadaire.

Heureux ceux qui sont purs en leur cœur, ils verront Dieu. Matthieu 5/8

Rawandy
pasteur.

SAMEDI 22 JUILLET 1995
FETE PAROISSIALE A LA LECHERETTE

Au culte oecuménique, nous avons célébré les baptêmes de Dylan Nicolier de Château d'Oex et de Kevin Burri de Rougemont.

"Mon âme exalte le Seigneur et mon esprit tressaille d'allégresse en Dieu mon sauveur car il a porté les yeux sur son humble servante." Luc 1/46 - 55

Rawandy
pasteur.

Grand-maman de Dylan Gab. Ouge
F. Dorsillat

Un grand merci pour le beau culte de baptême

Grand-maman de Kévin
G. de Burri

Grand-maman Elsa Burri

Pierre Burri, Marlyse B

© 2018 Association de l'Eglise de La Lécherette
Illustrations: Bureau d'Architectes Le Triangle & archives de la chapelle
Mise en pages : Office information et communication (EERV)

Le comité de la construction de la chapelle, durant le chantier.

Eglise
Evangélique
Réformée
du canton de
Vaud